

Rapport sur l'attractivité régionale

Persistance du déséquilibre régional mais...



A LA UNE

Taxe carbone en Tunisie
quels enjeux pour
demain ?

ECO-FINANCE

Comment la Tunisie
peut-elle surmonter le
fardeau de sa dette ?

SECTEURS

Hydrogène Vert en
Tunisie
Une production de
8 millions de tonnes
prévue d'ici 2050

CULTURE

JCC 2024
Que retenir de
l'ouverture des JCC
2024 ?



البحيرة
ALBUHAIRA



AVIS DE VENTE

Appel d'offres

vente de six (06) lots
de terrain viabilisés

sis au lotissement La Perle du Lac I

La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

**JEUDI 06 FÉVRIER
2025 à 12H30**



WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 4,90 Dinars

Abonnement annuel : 200 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°218 du 19 Décembre 2024



Rapport sur l'attractivité régionale : **Persistance du déséquilibre régional mais...**

Parmi les reproches faits, ces dernières années, à l'intelligentsia tunisienne figure celui de ne pas avoir étudié profondément, les raisons qui avaient provoqué les émeutes des mois de décembre 2010 et janvier 2011, s'agissant, particulièrement, des disparités régionales.



Taxe carbone en Tunisie : **quels enjeux pour demain ?**

Il est important de promouvoir la fiscalité environnementale qui reste insuffisante pour la mobilisation de ressources publiques, à même de financer la transition écologique et énergétique en Tunisie...



Analyse du commerce extérieur tunisien : **les chiffres clés**

Le déficit commercial s'est établi, à fin novembre 2024, à un niveau de (- 16764,5) millions de dinars (MD) contre (-16539,2 MD), durant la même période de l'année écoulée, indique l'Institut National de la Statistique (INS) dans sa note publiée, mercredi, sur le commerce Extérieur aux prix courants, consacrée au mois de novembre 2024.



Hydrogène Vert en Tunisie : **Une production de 8 millions de tonnes prévue d'ici 2050**

La Tunisie ne compte pas investir dans l'hydrogène vert mais veillera à créer un climat d'investissement à même d'établir une coopération « gagnant-gagnant » dans ce secteur...



BOURSE



AFRIQUE



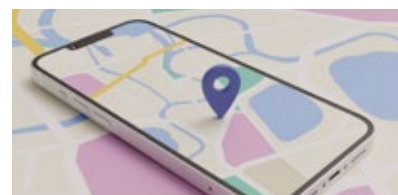
ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Quels sont les quartiers les plus prisés pour l'achat de bureaux en Tunisie en 2024 ?

Selon la dernière étude du site Mubawab, on enregistre une hausse des prix en 2024 des bureaux destinés à la vente, avec une augmentation de +9,6% sur un an. Les prix sont fortement influencés par la localisation et les infrastructures environnantes.



Un Chapiteau de Cirque 100% Tunisien : **Une Première dans le Monde Arabe**

Dans un événement culturel inédit, le tout premier chapiteau de cirque itinérant, entièrement fabriqué en Tunisie et qui représente une première dans le monde arabe, sera inauguré le 20 décembre 2024 sur la place Miami à Mourouj 1.



C'est plus sérieux

POUR LA **2**ÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE



TUNISIE

*Étude IPSOS - Qualimétrie - Septembre à Novembre 2024 - Plus d'infos sur escda.tn

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION



GRATUITEMENT SUR



www.comar.tn



Vers un développement équilibré les défis d'une Tunisie en transition

La Tunisie, à l'aube de 2025, se retrouve à un carrefour décisif. Les conclusions du rapport sur l'attractivité régionale de l'IACE et les débats houleux autour de la Loi des Finances

2025 offrent une radiographie claire des défis qui entravent le développement équilibré du pays. Ces deux sujets, bien que distincts, illustrent un même dilemme : comment concilier

compétitivité, justice sociale et transition économique durable dans un pays marqué par des disparités régionales et des choix économiques controversés?

Les disparités régionales : un obstacle persistant

L'IACE dresse un tableau inquiétant des inégalités régionales. Les gouvernorats littoraux, tels que Tunis, Sfax et Sousse, continuent de concentrer les opportunités économiques, les infrastructures modernes et les services de qualité. À l'inverse, des régions comme Kasserine ou Kairouan peinent à se développer, affectées par un manque d'investissements structurants et une gouvernance défailante.

Ces déséquilibres ne sont pas nouveaux, mais leur persistance alimente un sentiment d'injustice susceptible de raviver des tensions sociales. Le rapport de l'IACE propose des pistes concrètes : désenclaver les régions intérieures, améliorer la qualité de vie et promouvoir une image positive de ces territoires. Ces recommandations, bien qu'encourageantes, nécessitent une volonté politique forte et des ressources conséquentes pour être mises en œuvre.

La Loi des Finances 2025 : une réforme sous tension

En parallèle, la Loi des Finances 2025 reflète des choix

économiques controversés. Parmi les mesures les plus critiquées figure la taxation différenciée sur les logements, qui pourrait pénaliser les classes moyennes et inciter à des pratiques d'évasion fiscale. Par ailleurs, la taxation des panneaux photovoltaïques à l'importation suscite l'incompréhension, en contradiction avec les ambitions affichées de transition énergétique.

Ces décisions témoignent d'un manque de vision stratégique. Au lieu d'encourager des secteurs porteurs comme l'énergie solaire, elles risquent de freiner leur développement au profit de monopoles locaux peu compétitifs. Une telle approche compromet la capacité de la Tunisie à s'adapter aux exigences économiques et environnementales mondiales.

Un appel à une gouvernance visionnaire

Face à ces défis, une refonte des priorités s'impose. La Tunisie doit adopter une approche globale, combinant justice sociale et attractivité économique. Cela passe par :

- **Des investissements ciblés** : des infrastructures

modernes, des services publics performants et une inclusion financière généralisée.

- **Une fiscalité équitable** : qui soutient l'accès au logement pour les classes moyennes et favorise les énergies renouvelables.
- **Une transparence accrue** : pour éviter les dérives protectionnistes et garantir une concurrence loyale.

"L'égalité des chances, c'est l'assurance que chaque région puisse exprimer tout son potentiel." Cette phrase, extraite du rapport de l'IACE, résume l'urgence d'agir pour réduire les inégalités historiques et bâtir une Tunisie où chaque citoyen trouve sa place.

Les défis sont nombreux, mais la volonté de les relever peut transformer les écueils actuels en opportunités durables. Il appartient désormais aux décideurs politiques, aux chefs d'entreprise et à la société civile de conjuguer leurs efforts pour tracer un chemin vers une prospérité partagée.



40^{ème} ANNIVERSAIRE TLF

Du 1er octobre au 31 décembre 2024

FRAIS DE DOSSIER OFFERTS!

pour toute nouvelle demande de
financement effectuée sur TLFNet



Rapport sur l'attractivité régionale

Persistance du déséquilibre régional mais...



Parmi les reproches faits, ces dernières années, à l'intelligentsia tunisienne figure celui de ne pas avoir étudié profondément, les raisons qui avaient provoqué les émeutes des mois de décembre 2010 et janvier 2011, s'agissant, particulièrement, des disparités régionales.

Une quinzaine d'années après, la situation générale du pays, par l'effet de la persistance criante du

déséquilibre régional entre l'est et l'ouest du pays, présente les mêmes symptômes d'un climat insurrectionnel lequel pour peu qu'on ne fait rien pour y remédier, risque cette fois ci, de générer des dérapages incontrôlables.

Les conclusions du rapport annuel 2024 du Think Tank, l'Institut Arabe des Chefs d'entreprises (IACE), sur l'attractivité régionale sont édifiantes à ce sujet.

Se référant à des données collectées de 2022 à 2023, ce rapport, qui met en lumière la compétitivité des 24 gouvernorats du pays, évalue la capacité des régions à attirer et à retenir des investissements, des entreprises, et des talents, en s'appuyant sur sept critères clés.

Il s'agit des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance), l'infrastructure, la santé et l'éducation, l'inclusion financière, le marché du travail, le dynamisme des affaires, ainsi que l'innovation et l'adoption des technologies de l'information.

Le rapport, qui évalue chaque gouvernorat sur un ensemble de 67 variables quantitatives et qualitatives, met en exergue les disparités régionales. En voici l'essentiel.

Performance régionale par des leviers d'attractivité

Concernant le levier d'attractivité, critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

: le gouvernorat de Tunis arrive en tête, tandis que Kairouan et Kasserine ferment la marche.

Au rayon de l'infrastructure et de l'urbanisation : Tozeur se distingue avec un score élevé, tandis que Sidi Bouzid et Kairouan sont loin derrière.

En matière de santé et d'éducation, la capitale, Tunis est arrivée une autre fois en tête. Elle est talonnée par deux autres villes côtières : Sousse et Monastir.

S'agissant du critère d'évaluation, l'inclusion financière, les régions du sud, Tataouine et Médenine affichent de bons scores, apparemment par l'effet de la contrebande, contrastant avec les faibles performances des régions de La Manouba et Sidi Bouzid.

Au sujet du marché du travail, le gouvernorat de Ben Arous, une région spécialisée dans les industries manufacturières, arrive en tête, tandis que des régions intérieures du Nord ouest comme le Kef et Siliana souffrent d'un marché moins dynamique.

 **«Le développement n'est pas un arbre qui pousse tout seul, c'est un jardin qu'il faut cultiver avec soin.»**

S'agissant du levier dynamisme des Affaires, Sfax, fidèle à son habitude, se démarque et se hisse au premier rang alors que Tataouine peine à continuer à accuser du retard en matière de développement économique et des affaires, et ce en dépit de son aisance financière signalée plus haut.

Dans le domaine de l'innovation et des TIC, les gouvernorats de Tunis et l'Ariana avec le parc technologique d'El Ghazala « Silicon Valley tunisienne » font preuve de dynamisme notable, contrastant fortement avec Kasserine, dernière du classement.

Classement des régions


Selon le classement établi par ce rapport, les régions les plus attractives, en l'occurrence, Tunis, Sfax et Sousse sont toujours littorales tandis qu'en queue du peloton, on trouve des régions de l'intérieur du pays : Kasserine et Kairouan à l'ouest du pays.

Le gouvernorat de Tunis se distingue en tête du classement avec un score global de 5,387 sur 10, grâce notamment à sa supériorité en matière de santé, d'éducation, et d'inclusion financière.

Globalement, à l'exception de Tunis, tous les autres

gouvernorats enregistrent un score moyen inférieur à 5, soulignant une attractivité encore limitée à l'échelle nationale.

Le Grand Tunis, Tozeur, ainsi que les gouvernorats du littoral comme Sfax et Sousse figurent également parmi les plus attractifs.

 **«L'égalité des chances, c'est l'assurance que chaque région puisse exprimer tout son potentiel.»**

En revanche, Kasserine ferme la marche avec un score de 1,355, révélant un déséquilibre régional persistant depuis des décennies.

Trois pistes à explorer pour un meilleur équilibre régional

Les auteurs du rapport de l'IACE sur l'attractivité régionale ont eu le mérite d'avoir proposé des pistes à explorer pour remédier au déséquilibre régional et stimuler l'attractivité des régions sous-développées. Au nombre des réformes proposées, il y a lieu de citer :

-Le désenclavement des régions. La démarche à suivre serait d'investir dans des infrastructures multimodales : routes, réseaux ferroviaires, fibre optique.....

– L'amélioration de la qualité de vie. Il s'agit d'investir dans les services de santé et d'éducation de qualité, équivalents à ceux des grandes villes du littoral. L'option pour de tels investissements, note le rapport, serait un levier majeur pour retenir les compétences dans les régions moins développées.

– La promotion de l'image régionale. L'enjeu serait de mettre en œuvre des stratégies de notoriété territoriale, accompagnées de programmes de financement, pour améliorer la perception des régions et attirer de nouveaux investissements.


Des mégaprojets pour désenclaver l'ouest du pays

Abstraction faite de ces chiffres et données qui viennent confirmer la persistance du déséquilibre régionale et de la littoralisation des investissements lourds (construction de cinq stations de dessalement d'eau de mer...), il faut reconnaître que de louables efforts sont menés pour désenclaver l'ouest du pays et y améliorer les conditions de vie. Quelques mégaprojets méritent d'être signalés.

Dans le domaine de la santé, il y a lieu de citer le mégaprojet présidentiel de la Cité médicale de Kairouan et la programmation de plusieurs établissements hospitaliers multidisciplinaires à

Gabès, Gafsa, Kasserine...

A retenir également, en matière d'industrie non manufacturière, la reprise des activités minières au nord du pays avec l'octroi de permis d'exploration phosphatière.

 **«Le développement durable, c'est un développement qui profite à tous, partout.»**

Et pour ne rien oublier, la connectivité en matière d'infrastructure sera améliorée à la faveur de deux grands projets en cours de réalisation : l'autoroute Tunis- Jelma (sidi Bouzid) sur 200 kms environ et la réalisation du projet de dédoublement de la route nationale n°13 dépendant des villes de Kasserine à Sfax passant par Sidi Bouzid et Kairouan, et ce sur 200 kms également...

Abou SARRA

En bref

L'attractivité régionale, un enjeu national majeur

Les disparités régionales en Tunisie demeurent un obstacle majeur au développement équilibré du pays. Selon le rapport 2024 de l'IACE, les gouvernorats littoraux comme Tunis, Sfax et Sousse restent les plus attractifs grâce à leur dynamisme économique et leurs infrastructures. À l'opposé, Kasserine et Kairouan accusent un retard criant, notamment en matière d'innovation et de gouvernance.

Pour combler ces écarts, trois pistes clés sont proposées :

- **Désenclavement** par des infrastructures multimodales.
- **Qualité de vie** équivalente à celle des régions côtières.
- **Valorisation des territoires** pour attirer les investissements.

Des projets tels que l'autoroute Tunis-Jelma et la Cité médicale de Kairouan marquent un début prometteur, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour réduire ces inégalités historiques.



Mehdi Doghri

Co-Fondateur de la startup Tuniso-Londonienne
«Save Your Wardrobe» et Co fondateur de «216 Capital Fund»

Acteurs de
L'EXCELLENCE
au service de
la Tunisie



Dr. Imed Zitouni

Directeur d'Engineering chez Google



Mouna Aouri

Fondatrice et CEO de Woomentum Singapore



Loi de finances 2025

Le rideau tombe sur une loi controversée...

Lundi 9 décembre, le rideau est tombé sur une des lois de Finances les plus controversées de cette décennie. Une loi qui a fait l'objet de beaucoup d'aller-retour entre les députés et le ministère des Finances. Députés qui ont critiqué nombre de mesures et en ont proposé d'autres.

Pertinentes ? Non appropriées ? Nous le saurons, en 2025 qui frappe déjà à nos portes, dès l'entrée en vigueur

de cette loi, laquelle sera soumise à l'approbation et éventuellement à l'arbitrage du Président de la République après la fin des travaux de la commission paritaire aujourd'hui mardi 10 décembre.

L'une des mesures qui a suscité le plus de remous sur la place publique est celle de l'augmentation de la TVA de 13 à 19% sur les logements acquis auprès des promoteurs immobiliers. Une mesure

contestée en 2021 et maintenue à 13% pour les années 2022/2023,2024 et remise à l'ordre du jour pour l'année 2025. Pourquoi contestée ? Parce qu'il était inadmissible qu'un père de famille qui achète un toit pour sa famille supporte presque le 1/5ème du prix du bien en TVA !

La taxe dès 19% reportée depuis 4 ans a fait l'objet d'un grand débat au parlement pour in fine parvenir à un consensus qui consiste à appliquer le taux de 7% pour le bien qui ne dépasse



pas les 400 000 dinars et 19% pour celui à partir de 400 000 dinars ! Ce qui, selon certains experts, n'a aucun sens !

La TVA, nous le savons tous est un impôt particulièrement rentable qui représente une source importante de revenus pour l'État puisqu'elle couvre une grande majorité des biens et services mais est-ce à dire que nous devons violer le principe sacro saint qui consiste à dire que le taux de la TVA ne doit pas dépendre du prix mais de la nature du bien ou du service ?

Lorsqu'on achète un costume ou une robe, on ne nous dit pas si vous faites taille 40, on vous applique un taux "t" mais si vous faites du 48, (donc plus cher) on vous applique un autre taux plus élevé !!!

«La TVA, nous le savons tous est un impôt particulièrement rentable qui représente une source importante de revenus pour l'État mais est-ce à dire que nous devons violer le principe sacro saint qui consiste à dire que le taux de la TVA ne doit pas dépendre du prix mais de la nature du bien ou du service ?»

Le prix du bien ne doit pas conditionner le taux de la TVA destiné à lui être appliqué. En fait, la règle est que l'on décide si un bien est assujéti à la TVA ou ne l'est pas. Le pain, à titre d'exemple, ne l'est pas.

Aujourd'hui, pouvons-nous considérer que 400.000 dinars représentent un montant suffisamment important permettant l'acquisition d'un logement bien situé pour les classes moyennes ? Tout dépend. Mieux encore, passer d'une TVA de 7% pour les logements de 400.000 dinars et moins à 19% dès qu'on franchit la barre des 400.000 même de 5.000 dinars est réellement pénalisant.

Donc, quelqu'un qui achète un bien de 405.000 dinars va payer le montant de 48.000 dinars en plus soit les 12% de différence entre les 7 et 19% de TVA. Ce qui est à craindre dans ce genre de cas est que l'on sous-évalue le bien à la vente prenant ainsi le risque d'une fraude fiscale.

Les acquéreurs peuvent aussi, au lieu d'acheter un S+4 à 700.000 dinars, acheter deux S+1 à 350.000 dinars chacun et les ouvrir l'un sur l'autre ! C'est dire que lorsque les mesures deviennent difficilement supportables, on trouve les moyens de les contourner ce que personne ne souhaite dans notre pays.

50 millions de dollars

La Banque mondiale accordera des fonds supplémentaires d'un montant de 150 millions de dollars au ministère de la santé pour soutenir plusieurs programmes sanitaires vitaux en Tunisie, apprend-on dans un communiqué publié jeudi soir sur la page officielle du ministère de la santé.

D'après la même source, lors d'une réunion tenue entre le ministre de la santé, Mustapha Ferjani, et la directrice régionale du développement humain pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à la Banque mondiale, Fadia Saada, il a été convenu de consacrer ces fonds au développement des services de soins curatifs et préventifs au niveau des structures de première ligne, à la promotion de la digitalisation du secteur et au renforcement des programmes de télémédecine, ainsi qu'à la mobilisation des ressources nécessaires pour transformer la Tunisie en un hub régional de fabrication de vaccins.

Ces fonds serviront également à l'amélioration de la capacité du système de santé à répondre aux urgences sanitaires, ajoute le communiqué.

Comment contrôler toutes les opérations de ventes et d'achats des biens immobiliers ? En possédons-nous les moyens ? C'est une grande question à laquelle doivent répondre les législateurs et les services de contrôle des impôts. Il aurait été pourtant beaucoup plus simple de garder une TVA de 13% pour toute acquisition de logement.

Les sociétés d'installation du photovoltaïque pénalisées, la transition énergétique menacée !

Autre mesure incompréhensible adoptée dans le cadre de la loi des Finances 2025, celle relative à la taxation des panneaux photovoltaïques à l'importation sous prétexte qu'il y a un fabricant de ce produit en Tunisie et ce malgré les contestations des opérateurs du secteur devant le parlement.

«Bizarre pour un État qui lutte contre le monopole et la rente et qui veut encourager la transition énergétique.»

«L'UTICA, nous a lâchés. Le patronat était censé défendre les intérêts du secteur, il n'en a rien été et nous avons bien peur de voir tous les efforts de

développement de l'usage des énergies renouvelables à large échelle dans notre pays voués à l'échec" déplore Ali Kanzari, président de la Chambre syndicale nationale de l'assemblage et de la maintenance des équipements photovoltaïques.

«Non mais pourquoi le destin de la Tunisie est à ce point pavé d'occasions perdues ?»

Bizarre pour un État qui lutte contre le monopole et la rente et qui veut encourager la transition énergétique. Donc nous voulons des produits compétitifs mais nous offrons le marché à un seul ou au plus deux opérateurs parce que, semble-t-il, ils font du tunisien à 100% alors que ce n'est pas le cas.

Certains opérateurs font douter même du prétendu taux d'intégration de 30% dans l'usine du rare et privilégié fabricant de panneaux solaires en Tunisie : "De quel taux d'intégration parle-t-on lorsque presque tous les intrants sont importés dont le verre plat, la cellule photovoltaïque, l'aluminium d'encadrement, ou encore le Tedlar. Je peux vous assurer que le taux d'intégration ne dépasse pas les 8 ou au plus les 10% !!!".

AMI Assurances devient BNA Assurances

Lors de son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 9 décembre 2024, la société Assurances Multirisques Ittihad (**AMI Assurances**), dont le siège social est situé aux Berges du Lac II à Tunis, a annoncé le changement de sa dénomination sociale.

Désormais, la société portera le nom de BNA Assurances. Cette décision s'accompagne d'une modification des statuts, notamment de l'article 3 qui stipule :

« La Société prend la dénomination sociale de : **"BNA Assurances"**. Tous les actes et documents émanant de la Société doivent mentionner cette nouvelle dénomination, précédée ou suivie immédiatement de l'énonciation du montant du capital social et de la forme sociale. »

Lorsqu'on prend une mesure hautement protectionniste, on ne défend pas les intérêts d'un ou deux fabricants, on pèse le pour et le contre pour défendre tout un secteur et ce qui a eu lieu dans la chambre des députés est qu'on a protégé un fabricant et sacrifié une activité!

Maintenant les installateurs vont devoir faire face à beaucoup moins de choix pour beaucoup plus cher. Alors que partout dans le monde on détaxe l'importation des panneaux pour encourager la transition énergétique, en Tunisie, c'est le contraire qu'on fait ignorer qu'en la matière aucun pays ne peut concurrencer la Chine.

Nos députés qui se sont découverts des fibres protectionnistes devraient savoir que les géants chinois principaux acteurs mondiaux du photovoltaïque, totalisent à eux seuls 80 % de la production globale de panneaux solaires et ont fait plier l'Europe dont la part de marché a reculé de 28 à 3%.

Pour info les taxes sur les panneaux solaires importés sont de 6% en Egypte, de 5% en Algérie, pays riche en énergies fossiles, de 2,5 % au Maroc et de 0% en Allemagne, en Belgique, en France, en Espagne, au Kenya et au Sénégal.

Maintenant puisqu'ils ont décidé d'encourager le

"géant tunisien", ils devraient assumer la responsabilité de la démocratisation de l'énergie solaire dans notre pays et plus que tout, garantir aux industriels et aux familles tunisiennes, un rapport qualité/prix acceptable et non des prix imposés par l'industriel seul avantagé, alors qu'une grande partie des entreprises opérant dans le photovoltaïque se sentent eux menacés !

La Tunisie est devenue malheureusement depuis 2011 la championne des opportunités manquées ! Nous avons été les précurseurs dans nombre de domaines et en prime dans tout ce qui se rapporte aux énergies renouvelables et là nous traînons des pieds !

Non mais pourquoi le destin de la Tunisie est à ce point pavé d'occasions perdues ?

Amel Belhadj Ali

En bref

Loi de Finances 2025

• **TVA controversée sur les logements :**

- **7%** pour les biens jusqu'à **400.000 dinars**.
- **19%** au-delà de **400.000 dinars**, ce qui pénalise l'acquéreur dès un léger dépassement.
- Risques : **fraude fiscale** ou contournements (sous-évaluation, achats fractionnés).

• **Transition énergétique freinée :**

- Nouvelle **taxe sur les panneaux photovoltaïques** à l'importation.
- Mesure jugée **protectionniste** et nuisible au secteur.
- Conséquence : hausse des prix, menace pour la transition énergétique.

Citation marquante :

« Pourquoi le destin de la Tunisie est-il pavé d'occasions perdues ? »

DETTE



32%

Le service de la dette a représenté 32 % du budget de l'État pour l'exercice 2024, avec des prévisions du gouvernement, tablant sur une baisse de 1,1% du service de la dette publique à moyen et à long termes en 2025, par rapport à 2024, soit une réduction d'environ 276 millions de dinars (MD), sauf que le montant total du service de la dette restera élevé, puisqu'il devrait atteindre 24,6 MD, selon le rapport du budget économique 2025.



1DT/kg

Revoir la mesure de certaines taxes, en les liant à la nuisance environnementale, évoquant l'exemple de la taxe due à l'importation de moteurs et de pièces de rechange usagés.

La loi de finances de 2014, l'a fixée à 3 D/kg du poids du moteur ou de la pièce de rechange, puis révisée à la baisse à 1D/ kg, en vertu de la loi de finances complémentaire de la même année, sans justifier, rationnellement, la baisse de cette taxe ainsi que les bases de sa tarification.



217

Cette édition, des JCC 2024, prévoit la projection de 217 films issus de 21 pays dont 56 films en compétition officielle et 12 en compétition nationale.

La sélection officielle est composée d'une compétition arabe et africaine et une nouvelle compétition nationale baptisée «Horizons du cinéma tunisien».

La section Ciné-promesses est dédiée aux films d'écoles du cinéma arabes et africaines.



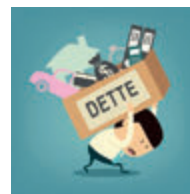
30 à 40%

La cheffe de service de neurologie a évoqué la prédominance de la maladie de Parkinson en Tunisie en raison d'une anomalie génétique étant donné qu'entre 30 et 40% des cas sont liés aux facteurs héréditaires, indiquant que cette pathologie touche 31% des personnes âgées de plus de 60 ans.

5/10



Selon le classement établi par le rapport de l'IACE, les régions les plus attractives, en l'occurrence, Tunis, Sfax et Sousse sont toujours littorales tandis qu'en queue du peloton, on trouve des régions de l'intérieur du pays : Kasserine et Kairouan à l'ouest du pays. Le gouvernorat de Tunis se distingue en tête du classement avec un score global de 5,387 sur 10, grâce notamment à sa supériorité en matière de santé, d'éducation, et d'inclusion financière.



20%

La grande partie de la dette extérieure est liée aux créanciers multilatéraux qui n'acceptent généralement pas la renégociation de la dette. Mais selon l'Observatoire, 20% de la dette tunisienne est bilatérale, ce qui ouvre la porte à la possibilité de négocier avec certains pays pour alléger de la dette..



Taxe carbone en Tunisie

quels enjeux pour demain ?

Il est important de promouvoir la fiscalité environnementale qui reste insuffisante pour la mobilisation de ressources publiques, à même de financer la transition écologique et énergétique en Tunisie, a souligné l'institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (Itceq), dans un rapport publié en novembre 2024.

Selon ce rapport intitulé «Promouvoir la fiscalité

environnementale», les taxes environnementales se sont élevées à 1,4% du PIB en moyenne sur la période 2000-2021. Quant à la part de ces taxes dans le total des recettes fiscales, elle a fléchi durant la même période, avec de légers rattrapages en 2010 et entre 2015-2018, qui n'ont pas perduré. Ces taxes n'ont pas dépassé 4,2% en 2021, contre 7,2% en 2000 et une moyenne de 5,2% sur toute la période.

Par ailleurs, les dépenses fiscales

en faveur de l'environnement, de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables sont demeurées «faibles» en Tunisie, ne dépassant pas les 25,3 millions de dinars en 2022 et ce, malgré l'importance relative des incitations offertes. Cette faiblesse pourrait s'expliquer par l'atonie des investissements à finalité environnementale, estime l'ITCEQ.

En tout état de cause, "le manque d'investissement à vocation



Dattes biologiques

Depuis le démarrage de la saison d'exportation des dattes en octobre dernier et jusqu'au mois de décembre courant, environ 700 tonnes de dattes biologiques ont été exportées dans le gouvernorat de Kébili par deux entreprises installées dans la région, a indiqué à l'Agence TAP le chef du service de l'agriculture biologique au Commissariat régional au Développement Agricole, Mohamed Karrous.

D'après la même source, la production de dattes biologiques au gouvernorat de Kébili a atteint 13 mille tonnes cette saison sur une superficie de 1575 hectares exploitée par 700 agriculteurs, en baisse par rapport à la saison dernière où la récolte avait avoisiné 16 mille tonnes.

La baisse de la production s'explique par deux raisons principales, la première est la crainte des agriculteurs producteurs de dattes biologiques de la propagation des insectes qui attaquent les palmiers et la deuxième raison est la régression de la récolte des dattes dans la région d'environ 10%, selon la même source.

environnementale n'a pas favorisé la compétitivité durable de la Tunisie". Ces facteurs expliquent que la fiscalité environnementale est «encore en quête de maturation». Pour la développer, l'ITCEQ a recommandé d'inscrire dans le projet de code de l'environnement, l'ensemble des textes fiscaux liés à l'environnement dans un chapitre spécifique intitulé « fiscalité environnementale », tout en simplifiant les dispositifs eux-mêmes.

La fiscalité environnementale reste en quête de maturation en Tunisie

Il a également jugé indispensable de mettre en place un système d'information intégré sur la fiscalité environnementale. L'objectif étant de compléter les données manquantes, d'harmoniser les données existantes et de les structurer selon la méthodologie des instances internationales.

Pour une révision de la mesure de certaines taxes

Il a, par ailleurs, souligné la nécessité de revoir la mesure de certaines taxes, en les liant à la nuisance environnementale, évoquant l'exemple de la taxe due à l'importation de moteurs et de

pièces de rechange usagés. La loi de finances de 2014, l'a fixée à 3 D/kg du poids du moteur ou de la pièce de rechange, puis révisée à la baisse à 1D/ kg, en vertu de la loi de finances complémentaire de la même année, sans justifier, rationnellement, la baisse de cette taxe ainsi que les bases de sa tarification.

L'ITCEQ propose d'indexer cette taxe non seulement sur le poids des moteurs, leur cylindrée et le type de carburant mais, également, sur l'âge du moteur : l'ancienneté du moteur étant corrélée à l'émission de polluants. Pour ce qui est de la taxe sur les produits énergétiques consommés, "la Tunisie pourrait faire un arbitrage entre deux scénarios exclusifs qui permettent le double dividende et d'éviter le problème de double imposition liée à la rémanence de taxe à l'export. Le 1er scénario consiste à continuer à appliquer cette taxe à tous les secteurs, mais en basant son assiette sur l'empreinte carbone des produits énergétiques".

Une transition écologique réussie passe par une fiscalité adaptée et équitable

Pour ce qui est du 2ème scénario, il prévoit de continuer à appliquer aux entreprises, la taxe sur les produits énergétiques

consommés en vigueur, seulement sur leurs ventes sur le marché local. Les entreprises exportant les produits soumis au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières seront exonérés de cette taxe, mais paieront à l'occasion des opérations d'exportation de ces produits vers l'Union européenne, une taxe assise sur l'émission carbone associée à leur production.

La mise en place d'un dispositif de Bonus-Malus écologique, visant à inciter les consommateurs à acheter des véhicules moins polluants, à dissuader l'achat de véhicules très émetteurs de CO2 et à encourager les constructeurs automobiles à développer des technologies plus respectueuses de l'environnement figure aussi parmi les recommandations.

Sans adhésion des parties prenantes, la taxe carbone est vouée à l'échec

L'Institut a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance de fusionner le fonds de dépollution et le fonds de la protection et de l'esthétique de l'environnement. Cette fusion apportera plus de transparence au niveau de la gestion des finances publiques et consoliderait, efficacement, les ressources et éviterait le problème de report de solde d'une année à

une autre pour un fonds (le fonds de dépollution) alors que l'autre fonds en a besoin. De plus, elle apporterait plus d'efficacité dans l'action publique que ce soit au niveau de la planification du programme qu'au niveau de sa mise en application.

Il est, aussi, important "de promouvoir la communication sur le financement de la transition écologique, notamment la fiscalité". Ainsi, les campagnes d'information devraient être

mises en place, pour expliquer au large public comment ces taxes contribuent à la lutte contre le changement climatique et à la protection de l'environnement en général.

L'Institut conclut que la réussite de la taxation carbone repose sur l'engagement des parties prenantes. Sans leur adhésion, "la mise en œuvre de la taxe peut se heurter à une opposition significative".

En bref

Fiscalité Environnementale en Tunisie

- **Part des taxes environnementales** : 1,4 % du PIB en moyenne (2000-2021), fléchissant de 7,2 % en 2000 à 4,2 % en 2021.
- **Faibles dépenses fiscales** : 25,3 millions TND en 2022 pour l'environnement et les énergies renouvelables.
- **Recommandations clés de l'ITCEQ** :
 - Intégrer les taxes environnementales dans un **chapitre dédié** du code de l'environnement.
 - Créer un **système d'information intégré** pour harmoniser les données fiscales.
 - Réviser certaines taxes, comme celles sur les moteurs usagés, en fonction de leur nuisance.
 - Instaurer un **Bonus-Malus écologique** pour encourager les véhicules moins polluants.
- **Condition essentielle** : L'adhésion des parties prenantes pour éviter des résistances.



LEON

CUPRA

À PARTIR DE **63 DT HT/JOUR**
DRIVE WITH STYLE

Offre valable dans la limite des stocks disponibles.
Sous réserve d'acceptation de votre dossier par notre partenaire adhérent.

CONTACTEZ NOUS: **36 036 036**



Comment la Tunisie peut-elle surmonter le fardeau de sa dette ?

La Tunisie doit adopter une stratégie globale basée sur une restructuration efficace de la dette et l'élaboration de politiques financières qui prennent en considération les priorités sociales et de développement, a recommandé l'Observatoire tunisien de l'économie (OTE).

Dans son bulletin d'information publié récemment, l'OTE a souligné que "sans l'engagement de ces mesures sérieuses, le pays restera « sous le joug d'un système financier mondial qui impose aux pays du Sud un lourd fardeau qui affecte leur stabilité et le bien-être de leurs populations". Le rapport souligne également que la Tunisie demeure confrontée

à des défis complexes de gestion de la dette, ajoutant que le pays ne déploie pas suffisamment d'efforts pour soutenir les initiatives du sud et régionales en faveur de l'allègement de la dette. Le service de la dette (charges financières de la dette externe et interne, c'est-à-dire le remboursement des échéances en principal et intérêts) représente

une lourde charge pour le budget de l'État et une pression sur ses dépenses sociales, d'autant plus que la part du service de la dette a atteint un niveau sans précédent, selon l'Observatoire.

« 32 % du budget de l'État est absorbé par le service de la dette : où est l'espace pour le social ? »

Le service de la dette a représenté 32 % du budget de l'État pour l'exercice 2024, avec des prévisions du gouvernement, tablant sur une baisse de 1,1% du service de la dette publique à moyen et à long termes en 2025, par rapport à 2024, soit une réduction d'environ 276 millions de dinars (MD) , sauf que le montant total du service de la dette restera élevé, puisqu'il devrait atteindre 24,6 MD, selon le rapport du budget économique 2025.

« L'autonomie financière commence par une réforme audacieuse de nos priorités économiques. »

Le discours politique sur la gestion de la dette a connu quelques changements en ce qui concerne l'introduction de la politique du compter-sur-soi à travers le

mécanisme de financement de la dette extérieure par l'exploitation des réserves en devises, tout en recourant à l'émission de nouvelles obligations par la Banque Centrale de Tunisie (BCT) comme solution à la crise. Selon l'Observatoire, il n'existe pas de mesures concrètes pour exiger une restructuration ou une annulation de la dette sur la base de plusieurs initiatives mondiales. L'Initiative de suspension du service de la dette du G20

« Face à la dette, la solution n'est pas l'attente mais l'action stratégique. »

qui a été mise en place après les répercussions de la crise de la COVID, représente une de ces initiatives . Un rapport publié par un Centre d'études internationales, (The Malcolm H. Kerr Carnegie Middle East Center) a fait ressortir que la restructuration de la dette extérieure ne sera pas très efficace pour alléger le fardeau de la dette tunisienne.

Pour preuve, la grande partie de la dette extérieure est liée aux créanciers multilatéraux qui n'acceptent généralement pas la renégociation de la dette. Mais selon l'Observatoire, 20% de la dette tunisienne est bilatérale, ce qui ouvre la porte à la possibilité de négocier avec certains pays pour alléger la dette..

SINDA 2

Le projet du système d'information douanier «SINDA2», visant à moderniser et transformer en profondeur les processus douaniers en Tunisie démarrera, progressivement, à partir de 2025.

S'inscrivant dans le cadre du programme GovTech, programme de transformation digitale pour les services publics, ce projet repose sur l'acquisition, l'installation et la mise en exploitation d'un nouveau système informatique intégrant l'usage des technologies modernes.

L'objectif étant d'améliorer l'efficacité des services douaniers et répondre aux attentes des opérateurs économiques en termes de simplicité, rapidité et transparence.

Lors de cette rencontre tenue sur le thème « Interopérabilité pour le développement des Opérations Douanières à travers le nouveau système d'information douanier SINDA 2 », Leila Latrache, colonelle à la douane et coordinatrice générale du projet a souligné que ce projet permettra de faciliter les échanges commerciaux et de réduire les coûts et les délais.

Et d'ajouter que ce système d'information « SINDA2 » profitera à tous les opérateurs économiques et l'ensemble des structures douanières ainsi qu'aux tunisiens à l'étranger...



Analyse du commerce extérieur tunisien

les chiffres clés

Le déficit commercial s'est établi, à fin novembre 2024, à un niveau de (- 16764,5) millions de dinars (MD) contre (-16539,2 MD), durant la même période de l'année écoulée, indique l'Institut National de la Statistique (INS) dans sa note publiée, mercredi, sur le commerce Extérieur aux prix courants, consacrée au mois de novembre 2024.

Le taux de couverture a gagné 0,1 point par rapport à la même période de l'année 2023, pour

s'établir à (77,3%).

Selon l'INS, le déficit provient principalement du déficit enregistré avec certains pays, tels que la Chine (- 8167,2MD), la Russie (-4990,4 MD), l'Algérie (-3835,8 MD), la Turquie (-2557,8 MD), l'Inde (-1290,2 MD) et la Grèce (-1212,4 MD).

Toutefois, le solde de la balance commerciale des biens a enregistré un excédent avec d'autres pays, principalement la France (4890,5 MD), l'Allemagne

(2218,8 MD), l'Italie (1780,2 MD), la Libye (1996,4 MD) et le Maroc (229,5MD).

Hors énergie, le déficit de la balance commerciale hors énergie s'est réduit à -6952,5 MD, tandis que le déficit de la balance énergétique s'établit à -9812 MD, contre -9110,3 MD, durant les onze premiers mois de l'année 2023.

S'agissant des exportations, elles ont connu une hausse de 1,7%, contre 7,6% durant la même



Pétrole

période en 2023. Elles ont atteint 57056,9 MD, contre 56114,1 MD, durant les onze premiers mois de l'année 2023.

L'augmentation des exportations observée durant les onze premiers mois de l'année 2024 concerne essentiellement les exportations du secteur des industries agroalimentaires qui ont augmenté de (+23,7%), les exportations du secteur de l'énergie de (+9,4%) ainsi que les exportations du secteur des industries mécaniques et électriques de (+1,5%).

En revanche, les exportations du secteur des mines, phosphates et dérivés ont baissé de (-24,2%) et celles des textiles, habillement et cuirs de (-4,5%).

Les exportations tunisiennes vers l'Union européenne (69,4% du total des exportations) ont diminué de (-0,6%). Cette évolution est expliquée d'une part, par la baisse de nos exportations vers plusieurs partenaires européens, tels que la France (-3,2%) et les pays Bas (-27%), et d'autre part, par la hausse observée avec l'Italie (+2,3%), l'Espagne (+8%) et l'Allemagne (+1,7%).

Vers les pays arabes, les exportations ont augmenté avec l'Algérie (+38,8%) et avec l'Égypte (+13,3%). En revanche, elles ont baissé avec la Libye (-11,8%) et avec le Maroc (-8,3%).

Quant aux importations, elles ont enregistré une hausse 1,6% contre -3,7% durant la même période en 2023. En valeur les importations ont atteint 73821,4 MD contre 72653,2 MD, durant les onze premiers mois de l'année 2023.

La hausse des importations provient, d'une part, de l'augmentation enregistrée au niveau des importations des produits énergétiques (+8,2%), des biens d'équipement (+4,8%) et des biens de consommation (+6,1%) et d'autre part, de la baisse observée au niveau des importations des matières premières et demi-produits (-3,5%) et du groupe des produits alimentaires (-7,3%).

Les importations avec l'Union européenne (43,6% du total des importations) ont enregistré une hausse de (+1,7%) pour s'établir à 32175,9 MD. Les importations ont augmenté avec l'Allemagne (+10,1%), l'Espagne (+4,6%) et la France (+0,5%).

En revanche, elles ont baissé avec l'Italie (-2,1%), les Pays Bas (-9,6%) et la Belgique (-11,8%).

Hors Union européenne, les importations ont augmenté avec la Chine (+5,3%), l'Inde (+4,5%) et la Suisse (+21,6%). Cependant, elles ont baissé avec la Russie (-21,5%) et la Turquie (-6,8%).

L'Opep a revu à la baisse ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2024 et 2025, pour le cinquième mois consécutif, en invoquant notamment une faible demande en Chine et en Inde.

Cette nouvelle révision à la baisse des perspectives souligne le défi auquel est désormais confronté l'Opep+, qui comprend l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés comme la Russie.

L'Opep+ avait déjà annoncé le 5 décembre avoir reporté de trois mois son projet d'augmentation de la production de pétrole à avril, en raison de la faiblesse de la demande et de la montée en puissance de l'offre des autres producteurs.

L'Opep dit mercredi s'attendre désormais à ce que la demande mondiale de pétrole pour cette année augmente de 1,61 million de barils par jour (bpj), ce qui marque un ralentissement par rapport à sa prévision de 1,82 million de bpj annoncée le mois dernier.

Avant cela, l'Opep avait maintenu ses perspectives pour cette année inchangées jusqu'en août.

Sources de revenu des personnes âgées

Répartition des personnes âgées selon la source de leur revenu

Sources de revenu	Proportion
Retraite	45 %
Aide sociale	9,5 %
Activité économique	11,37 %
Autres sources non identifiées	34,13 %
Total	100 %

(2014)





Tunisie

1700 MW d'électricité approuvés pour production privée d'ici 2027

La commission supérieure de la production privée d'électricité a approuvé deux appels d'offres pour la production de 1700 mégawatts (MW) d'électricité dans le cadre du régime des concessions.

C'était lors d'une réunion tenue, mardi, au palais du gouvernement,

à la Kasbah, sous la présidence du chef du gouvernement, Kamel Maddouri, en présence de plusieurs ministres concernés.

Selon un communiqué de la présidence du gouvernement, les travaux de ladite commission ont abouti à l'approbation des propositions de la commission

technique de la production privée d'électricité à partir des énergies renouvelables à travers l'octroi des projets relatifs aux appels d'offres n°01 et 03 aux investisseurs concernés afin d'entamer la mise en œuvre conformément à l'échéancier d'exécution préétabli.

La mise en service de ces projets étant prévue à partir de 2027, précise le communiqué, soulignant que ces projets auront des effets économiques, sociaux et environnementaux.

Le projet table sur une production d'environ 1000 GWh par an, soit environ 5 % de la production nationale d'électricité, ce qui permettra de faire des économies de plus de 250 000 tonnes de gaz naturel d'une valeur avoisinant 125 millions de dollars par an, à raison de 500 dollars par tonne.

S'agissant des effets attendus de ce projet, la même source cite l'économie des coûts de production de l'électricité

d'environ 200 MD par an, la contribution au développement régional et à la création d'emplois, et la réduction des émissions de gaz d'environ 500 000 tonnes de dioxyde de carbone par an.

Prenant la parole, le chef du gouvernement a mis l'accent sur la nécessité de concrétiser la vision du président de la République visant à atteindre l'objectif de la souveraineté énergétique selon une approche de développement globale et équitable garantissant l'efficacité énergétique dans le cadre d'un système intégré capable d'attirer les investisseurs, de réaliser de nouveaux projets et de générer de nouveaux emplois dans des

secteurs durables tels que les énergies renouvelables.

Maddouri a également souligné l'impératif d'accélérer le rythme de réalisation des projets énergétiques à partir des énergies alternatives dans le cadre de la stratégie énergétique nationale pour atteindre 35 % d'énergies alternatives à l'horizon 2030, appelant à œuvrer autant que possible à aplanir les difficultés administratives et procédurales freinant la réalisation de ces projets en raison de leur importance majeure pour la sécurité énergétique du pays.





Hydrogène Vert en Tunisie

Une production de 8 millions de tonnes prévue d'ici 2050

La Tunisie ne compte pas investir dans l'hydrogène vert mais veillera à créer un climat d'investissement à même d'établir une coopération « gagnant-gagnant » dans ce

secteur, a déclaré mercredi, Belhassen Chiboub, directeur général de l'électricité et des énergies renouvelables au ministère de l'Industrie, des

Mines et de l'Energie.

Le rôle de l'Etat tunisien est de mettre en place la réglementation et les règles qui favorisent le

développement de cette énergie verte qui implique la mobilisation d'investissements colossaux, a-t-il ajouté, lors d'un petit-déjeuner débat à Tunis, organisé par la Chambre de Commerce Tuniso-Belgo-Luxembourgeoise sur le thème « Stratégie pour le développement de l'hydrogène vert et de ses dérivés en Tunisie et impacts sur les échanges avec l'Union Européenne ».

« La Tunisie ambitionne de produire 8 millions de tonnes d'hydrogène vert à l'horizon 2050, dont 2 millions sont destinés au marché local et 6 millions destinés à l'exportation », a-t-il indiqué, estimant que cette nouvelle source d'énergie propre permettra au pays d'atteindre son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Selon Chiboub, les coûts des investissements requis dans ce domaine restent « très importants ». Par conséquent, a-t-il assuré, les projets dans ce secteur seront réalisés progressivement et devront être conduits par plusieurs développeurs.

« La Tunisie a toujours été un pays de collaboration et de partenariat. Le gazoduc tunisien qui date depuis les années 1980 en est l'exemple type. Il s'agit d'un modèle type entre notre pays et l'Union européenne en matière de développement des échanges

d'énergie. C'est sur la base de ce modèle qu'on va construire la coopération dans le secteur de l'hydrogène vert », a-t-il souligné. Interrogé sur les éventuels impacts environnementaux de l'hydrogène vert, d'autant que la Tunisie est confrontée à un stress hydrique élevé, le responsable a tenu à rassurer que les ressources hydriques nationales ne seront pas utilisées dans la réalisation de cette activité. Et d'expliquer que la réutilisation des eaux usées et le dessalement

seront les alternatives à l'utilisation des ressources de l'eau conventionnelle.

Il a, d'autre part, noté que les opérateurs qui comptent développer des projets dans le secteur d'hydrogène vert devront nécessairement mener des études d'impact environnemental et social afin de pouvoir obtenir des financements des bailleurs de fonds internationaux.

En bref

Développement de l'hydrogène vert en Tunisie

- **Ambition 2050** : Production de 8 millions de tonnes d'hydrogène vert (2M pour le marché local, 6M pour l'export).
- **Approche progressive** : Projets menés par plusieurs développeurs, sur le modèle de collaboration énergétique avec l'UE (exemple : gazoduc des années 1980).
- **Environnement** : Utilisation des eaux usées et dessalement pour éviter d'exploiter les ressources hydriques conventionnelles.
- **Neutralité carbone** : Objectif fixé pour 2050 grâce à cette énergie propre.
- **Impact social et environnemental** : Études obligatoires pour accéder aux financements internationaux.



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Épargnez pour un avenir durable

Votre argent contribuera à financer
des projets écoresponsables

ÉPARGNE
GREEN SAVE





Où louer ou acheter des locaux commerciaux en Tunisie en 2024 ?

Le prix moyen au mètre carré pour la location de locaux commerciaux a grimpé de +8,6% sur un an, avec des zones comme Les Berges du Lac 2 (518 DT/m²) et La Marsa (486 DT/m²) en tête des quartiers les plus chers.

Quartiers en pleine demande

La Marsa et El Aouina attirent les entreprises à la recherche de prestige, tandis que des alternatives plus accessibles se trouvent à La Soukra (229 DT/m²) et Charguia 2 (228 DT/m²).

Locaux commerciaux en vente

: Investissements clés Évolution positive des prix

Avec une hausse de +7% en 2024, les locaux commerciaux à vendre présentent une attractivité accrue pour les investisseurs. Les prix varient de manière importante selon les quartiers, atteignant jusqu'à 8.445 DT/m² aux Berges du Lac 2.

Zones stratégiques pour l'achat

Des emplacements comme La Marsa et la Zone Industrielle El Meghira offrent des opportunités

diversifiées. Bien que certains quartiers comme Nabeul soient plus abordables (2.538 DT/m²), ils offrent une grande valeur pour des activités commerciales et touristiques.

L'immobilier d'entreprise en Tunisie affiche des dynamiques contrastées entre quartiers premium et zones accessibles. Ces différences permettent aux entreprises et investisseurs de choisir des emplacements adaptés à leurs stratégies et budgets, qu'il s'agisse de location ou d'achat.

(Source: mubawab.tn)

Quels sont les quartiers les plus prisés pour l'achat de bureaux en Tunisie en 2024 ?

Selon la dernière étude du site Mubawab, on enregistre une hausse des prix en 2024 des bureaux destinés à la vente, avec une augmentation de +9,6% sur un an.

Les prix sont fortement influencés par la localisation et les infrastructures environnantes.

Quartiers stratégiques pour la vente

Parmi les zones phares, Montplaisir et les Berges du Lac 2 se distinguent par une forte densité d'offres, avec un prix moyen atteignant 6.450 DT/m² pour ce dernier. À l'inverse, des opportunités plus abordables émergent à Ariana Ville, où le prix moyen est de 2.440 DT/m².

(Source: mubawab.tn)



VILLES	PRIX MOYEN PAR M ²
Montplaisir	2558 dt
Ariana Ville	2440 dt
Sousse Corniche	3680 dt
Sahloul	2970 dt
Les Berges Du Lac 2	6450 dt
Les Berges Du Lac 1	5150 dt
Sousse Ville	3236 dt
Sfax Ville	2306 dt
La Soukra	2976 dt
Centre Urbain Nord	4647 dt

Ce tableau présente les prix moyens de vente au m² pour les bureaux dans les différentes zones de notre étude



Bureaux en location

Évolution et quartiers attractifs

Tendance des prix en 2024 en Tunisie, les bureaux en location ont connu une augmentation annuelle moyenne de +12% entre janvier et octobre 2024. Les prix varient considérablement en fonction des quartiers, reflétant différents niveaux d'attractivité et de prestige.

Quartiers les plus demandés et dynamiques

Les quartiers des Berges du Lac 2 et Montplaisir dominent le marché, à la fois en termes d'offres et de demande. À titre d'exemple, Les Berges du Lac 2 affiche un tarif moyen de 289 DT/m² pour une superficie moyenne

de 222 m². En revanche, des options plus abordables se trouvent à Ben Arous, avec un prix moyen de 114 DT/m².

- Les Jardins de Carthage figurent en tête des zones les plus chères pour la location de bureaux, avec un tarif de 293 DT/m²,
- Les Berges du Lac 2 289 DT/m²,
- La Marsa 283 DT/m² et
- Les Berges du Lac1 276 DT/m².
- Des alternatives compétitives sont proposées à des prix

plus abordables, comme Cité Ennasr2 218 DT/m² et

- El Menzah 5 221 DT/m².
- En revanche, Montplaisir 202 DT/m²,
- La Soukra 201 DT/m² et
- Charguia1 187 DT/m² offrent des tarifs plus accessibles.
- Enfin, Ben Arous se distingue comme l'option la plus abordable avec un tarif de 114 DT/m².

(Source: mubawab.tn)

SIPHAT

Comment le ministère de la Santé compte-t-il relancer la production ?



la direction générale, la direction commerciale et la direction des ressources humaines.

Il a également inspecté les lignes de production, qui ont été remises en activité grâce aux efforts des employés, les entrepôts, les équipements, le service de traitement des eaux et le parc automobile.

Ferjani a souligné l'importance de renforcer les capacités de cette entreprise pour atteindre l'autosuffisance en médicaments, saluant les efforts déployés par les employés et les cadres de la SIPHAT qui ont contribué à la relance de la production.

Le ministre de la santé a indiqué que son département s'est engagé à soutenir cette société et à parachever les réformes nécessaires pour assurer sa pérennité, insistant sur le rôle des structures de contrôle dans le suivi de la production et l'identification des dysfonctionnements pour renforcer la sécurité pharmaceutique nationale.

Le ministre de la santé Mutapha Ferjani a effectué vendredi une visite d'inspection à la société tunisienne des industries pharmaceutiques SIPHAT pour évaluer l'avancement du travail et traiter les dysfonctionnements afin de renforcer sa productivité et rétablir la place de cette entreprise en tant que pilier de l'industrie pharmaceutique, a indiqué un communiqué publié vendredi par le ministère de la santé.

A cette occasion, une série de mesures ont été annoncées en faveur de la SIPHAT dont notamment le renforcement des

lignes de production pour les faire fonctionner à capacités optimales et le renforcement des ressources humaines par des cadres supérieurs spécialisés en gestion et en affaires juridiques.

Il a également été décidé de rénover les équipements et de réparer les véhicules en panne qui peuvent être réparés, afin de renforcer les opérations de transport et de distribution, selon le même communiqué.

Au cours de sa visite, le ministre de la santé a pris connaissance de la marche du travail au sein des directions principales telles que



Les Ciments d'Oum El Kelil

Quelle stratégie pour surmonter une dette de 230 MD

Les travaux de maintenance réalisés au sein de la société "Les Ciments d'Oum El Kelil", située à Tamerouine (Gouvernorat du Kef), ont contribué de manière significative à la relance de cette institution nationale et à restaurer son équilibre financier, selon le président directeur général de l'entreprise, Toufik Khardani.

Il a souligné, vendredi, à l'Agence TAP, que l'opération de maintenance a nécessité un grand effort, notamment pour remettre en service le four de la cimenterie et adopter certaines technologies avancées et nécessaires pour développer la production et garantir la continuité de l'activité.

Cela a été accompagné d'un changement au niveau de la source d'énergie exploitée par

l'usine, désormais centrée sur le charbon de pétrole, ce qui a permis de réduire les coûts de production et d'améliorer la rentabilité.

Selon la même source, l'usine fonctionne désormais "à une grande capacité et à une efficacité proche des 100%", parallèlement à une restructuration du système de travail à l'entreprise, permettant de surveiller l'ensemble des lignes de production et de gestion.

L'entreprise est aujourd'hui dans une situation optimale, capable de faire face à la concurrence intérieure et d'atteindre des bénéfices, notamment grâce à sa capacité à augmenter sa production, de 600 mille tonnes actuellement, à près d'un million de tonnes, selon les possibilités

du marché, a précisé le PDG de ladite société publique.

Khardani a également souligné "l'esprit de cohésion et de discipline qui prévaut désormais dans l'entreprise", des indicateurs qui, selon lui, "traduisent la possibilité de développer l'entreprise dans divers domaines, en adoptant une politique d'harmonie et de responsabilité".

Et de conclure que la dette de l'entreprise, estimée à 230 millions de dinars, dont 220 MD envers la société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG), pourrait être réglée à l'avenir grâce aux revenus générés par une production régulière de ciment industriel, ainsi qu'en récupérant les clients que l'entreprise a perdus au cours des dernières années.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

18/12/2024

MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2371
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2159
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1650
LIVRE STERLING	GBP	1	4,0245
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,6271
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1758
FRANC SUISSE	CHF	10	35,5019
EURO	EUR	1	3,3260
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6482
Yuan Chinois	CNY	1	0,4352

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,2083	3,3775
6 MOIS	3,2460	3,4266

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,99%
TMM
19/12/2024

8,00%
TID
19/12/2024

7,99%
TMM
Novembre 2024

7,00%
TRE
Décembre 2024

25,282
Milliard
Avoirs en devise
19/12/2024

113
Jours
d'importations
19/12/2024



Tunindex

9 911,72

Var. Année **13,27 %**
13/12/2024

Tunindex 20

4 377,26

Var. Année **14,42 %**
13/12/2024

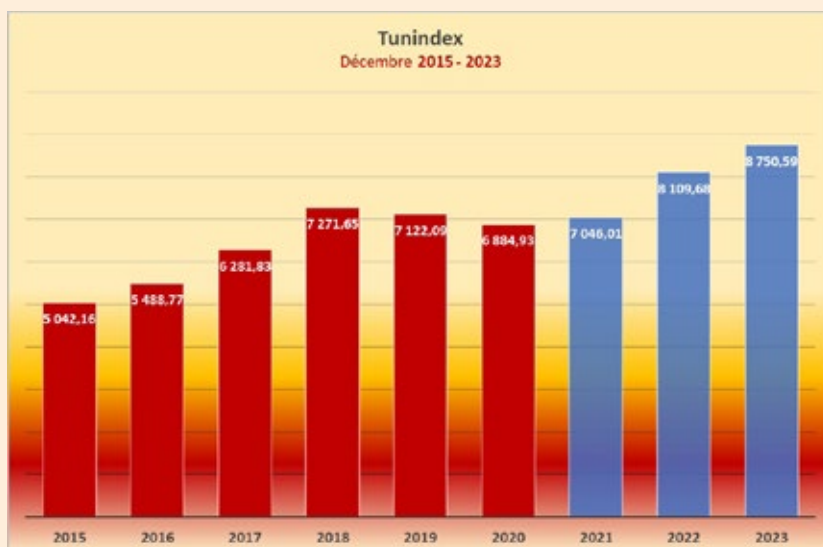
Volume semaine **47,224** Million DT

Capitalisation **26,25** Milliard DT

PER marché **9,28**
(Novembre)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	7 357,49	12,30%
8300	Banques	6 823,05	11,84%
8500	Assurances	14 895,01	4,59%
8700	Services Financiers	12 364,38	34,62%
5000	Services aux Consommateurs	3 136,55	4,47%
5300	Distribution	4 941,62	4,47%
3000	Biens de Consommations	8 152,11	16,09%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 025,39	14,84%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 613,08	20,35%
2000	Industries	1 827,64	10,16%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	789,31	11,56%
1000	Matériaux de Base	5 084,31	30,20%



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SOTEMAIL		23,89%
SANIMED		10,75%
STA		6,93%
SOTETEL		5,18%
POULINA GP HOLDING		3,49%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
AETECH		-16,67%
SIPHAT		-8,49%
HANNIBAL LEASE		-5,41%
BEST LEASE		-4,35%
SOTUMAG		-4,25%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CIMENTS DE BIZERTE		-52,13%
SOMOCER		-43,88%
ALKIMIA		-40,88%
AETECH		-39,39%
STIP		-38,11%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
MPBS		121,64%
SOTETEL		91,94%
LAND OR		76,50%
CELLCOM		44,03%
Tunisie Leasing - TLF		38,46%

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	13/12/2024 De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								13 676,987
BANQUES								11 235,441
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	36,400	35,910	-1,35%	7,19%	1 086,780
ATB	1	100 000 000	2,700	2,900	2,920	0,69%	8,15%	292,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	12,370	12,390	0,16%	3,68%	589,764
BIAT	5	35 700 000	91,900	95,200	93,990	-1,27%	2,27%	3 355,443
BNA	5	64 000 000	8,130	8,190	8,160	-0,37%	0,37%	522,240
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,030	5,060	0,60%	-5,95%	1 366,200
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	3,910	3,810	-2,56%	-23,34%	3,810
STB	5	155 375 000	3,740	2,830	2,900	2,47%	-22,46%	450,588
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	50,790	50,980	0,37%	10,49%	2 141,160
UBCI	5	20 001 529	22,500	21,010	21,010	0,00%	-6,62%	420,232
UIB	5	32 560 000	25,900	23,290	22,900	-1,67%	-11,58%	745,624
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	8,740	8,720	-0,23%	0,23%	261,600
ASSURANCES								1 350,368
ASTREE	5	6 000 000	48,500	43,940	43,940	0,00%	-9,40%	263,640
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	50,000	49,000	-2,00%	0,51%	130,340
STAR	10	2 307 693	176,700	177,800	175,200	-1,46%	-0,85%	404,308
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	7,900	7,950	0,63%	10,42%	159,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	52,250	52,240	-0,02%	-0,40%	235,080
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	6,160	6,320	2,60%	4,64%	158,000
LEASING								729,913
ATL	1	32 500 000	3,600	4,250	4,190	-1,41%	16,39%	136,175
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	3,900	3,900	0,00%	20,37%	27,300
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,300	2,200	-4,35%	10,00%	66,000
CIL	5	7 000 000	19,190	25,000	25,000	0,00%	30,28%	175,000
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	7,400	7,000	-5,41%	32,83%	77,000
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	19,650	19,650	0,00%	16,96%	54,038
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	18,000	18,000	0,00%	38,46%	194,400
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								361,266
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	46,010	46,010	0,00%	-6,01%	46,010
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	10,790	10,940	1,39%	28,71%	306,320
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	9,270	9,250	-0,22%	2,78%	8,936
INDUSTRIES								10 362,518
HOLDING								2 362,424
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	9,550	9,480	-0,73%	6,28%	762,192
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	8,590	8,890	3,49%	11,13%	1 600,232
AGRO-ALIMENTAIRE								4 013,021
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	16,300	16,190	-0,67%	38,38%	888,949
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	10,500	10,590	0,86%	76,50%	145,976
SFBT	1	247 500 000	12,450	11,850	11,770	-0,68%	-5,46%	2 913,075
SOPAT	1							0,000
PHARMACEUTIQUE								239,130
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	5,300	4,850	-8,49%	28,99%	8,730
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,230	7,200	-0,41%	-3,74%	230,400
COMPOSANTS AUTOMOBILE								42,255
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,700	0,700	0,00%	-16,67%	16,800
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,430	0,430	0,00%	-18,87%	4,531
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	2,900	2,810	-3,10%	-38,11%	11,824

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

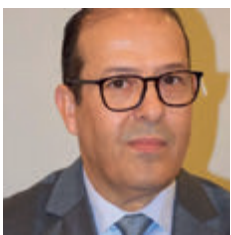
Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	13/12/2024 De la semaine			
CIMENTIER								775,796
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	2,220	2,200	-0,90%	11,68%	755,975
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,450	0,450	0,00%	-52,13%	19,821
CHIMIE								398,308
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	100,000	100,480	0,48%	23,87%	164,536
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	17,600	17,600	0,00%	-40,88%	34,272
ICF	10	2 100 000	71,400	95,900	95,000	-0,94%	33,05%	199,500
INDUSTRIES DIVERSES								2 376,452
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	12,240	12,050	-1,55%	-24,45%	118,102
MPBS	2	10 334 430	5,360	12,220	11,880	-2,78%	121,64%	122,773
New Body Line	1	4 250 400	5,300	4,640	4,550	-1,94%	-14,15%	19,339
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,170	1,180	0,85%	-3,28%	17,301
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	10,060	10,070	0,10%	10,66%	846,041
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	5,920	5,890	-0,51%	33,86%	32,758
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,470	3,420	-1,44%	-10,47%	52,818
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	0,930	1,030	10,75%	-18,25%	12,772
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,420	0,410	-2,38%	-43,84%	16,669
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	2,470	3,060	23,89%	-2,55%	105,611
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	12,940	12,760	-1,39%	6,33%	500,887
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	5,500	5,450	-0,91%	-3,20%	153,603
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	14,700	15,170	3,20%	1,47%	62,776
TPR	1	50 000 000	4,970	6,430	6,300	-2,02%	26,76%	315,000
IMMOBILIER								76,807
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	35,900	35,900	0,00%	2,54%	39,490
SITS	1	15 600 000	1,700	1,900	1,900	0,00%	11,76%	29,640
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,570	1,520	-3,18%	1,33%	7,677
TECHNOLOGIE								78,324
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,240	0,200	-16,67%	-39,39%	0,445
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	6,370	6,420	0,78%	-16,62%	77,880
SERVICES								1 490,424
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								921,298
ARTES	1	38 250 000	6,500	7,930	8,000	0,88%	23,08%	306,000
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	12,890	12,800	-0,70%	2,56%	230,400
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,890	10,870	-0,18%	-13,04%	326,100
UADH	1	36 953 847	0,650	0,490	0,480	-2,04%	-26,15%	17,738
STA	1	2 000 000	19,500	19,200	20,530	6,93%	5,28%	41,060
AUTRES SERVICES								175,287
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	2,300	2,290	-0,43%	44,03%	10,217
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,320	0,320	0,00%	14,29%	3,292
MIP	1	4 398 937	0,140	0,090	0,090	0,00%	-35,71%	0,396
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,370	0,370	0,00%	-15,91%	39,294
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	13,800	14,070	1,96%	-14,88%	122,089
TELECOMMUNICATIONS								106,170
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	6,570	6,910	5,18%	91,94%	32,040
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,680	0,660	-2,94%	-7,04%	71,280
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								287,668
Sotumag	1	13 200 000	5,080	6,590	6,310	-4,25%	24,21%	83,292
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,010	7,010	0,00%	-12,27%	110,597
Monoprix	2	25 345 736	5,140	3,650	3,700	1,37%	-28,02%	93,779
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i>								25 529,928
source: BVMT								



Samia Ben Sassi,
cheffe de service de
neurologie de L'institut
national de neurologie
Mongi Ben Hamida

Pathologies neurologiques héréditaires

L'institut national de neurologie Mongi Ben Hamida bénéficie d'un rayonnement à l'échelle régionale et internationale grâce à ses réalisations scientifiques et ses réussites médicales, dont notamment la découverte de 20 pathologies neurologiques héréditaires



Moez Soussi,
expert en évaluation
des politiques
économiques et des
projets

Interim

Le secteur privé sera la principale victime de la réforme annoncée dans la mesure où «il emploie les deux tiers de la population active et recourt massivement à l'emploi intérimaire en raison de ses besoins importants en flexibilité de main-d'œuvre»



Fsagui Djerba

Les précipitations annuelles sur l'île atteignent 248,8 mm. Mais, cette quantité est insuffisante pour répondre aux besoins humains et agricoles. Le nombre moyen

de jours de pluie à Djerba ne dépasse pas 40 jours par an. Les précipitations sont souvent éparées tout au long de l'année. Le Majel ou Fesqiya est un dispositif de récupération des eaux de pluie provenant des toits des maisons ou des terrains plats. C'est une coutume qui se transmet depuis l'antiquité d'une génération à une autre.



Mohamed Sahbi Mahjoub,
société Sadira

Agriculture

Ne cédon pas à la facilité l'agriculture, précisera Mohamed Sahbi Mahjoub, est d'abord et avant tout garante de notre indépendance alimentaire. Cependant les fenêtres de performance ne doivent pas être fermées ni négligées,

nous rappelle l'expérience de Sadira.



Dr. Lobna Karoui,
AI Exponential
Thinker, Stratégiste en
Intelligence Artificielle
pour des grands
groupes internationaux

Diplomates de la Technologie

la Tunisie a sans doute besoin d'une nouvelle génération de diplomates de la Technologie afin de renforcer son positionnement à l'international tout en œuvrant pour un avenir prospère qui protège et valorise notre identité culturelle tout en renforçant notre positionnement en Afrique en tant que leader de la Tech Ethique et responsable.



Auto-entrepreneur

Toutes les réglementations encourageant la création de projets individuels, comme les décrets de 2000 et 2008 et la loi de 2007 sur l'initiative économique n'ont pas été d'une grande efficacité :

«Bien que ces lois aient fortement contribué à la simplification de l'activité entrepreneuriale, le régime fiscal et social peu avantageux demeurent une entrave à la création d'entreprises individuelles».



Patrimoine archéologique

Des monuments historiques en Tunisie, comme l'amphithéâtre de Carthage, le cirque romain d'El Jem (connu sous le nom de

Théâtre de Tisidros), l'amphithéâtre de Sbeitla, l'aqueduc de Zaghuan, les sites de Dougga, Chemtou, Bulla Rejia, Maktaris, Haydra, Bassins aghlabides à Kairouan..., autant de sites prestigieux encore bien conservés peuvent facilement être valorisés et connaître le même essor que les pyramides d'Egypte, le Colisée de Rome et Pompei en Italie, la Grande muraille en Chine...



Chambre tuniso-américaine de commerce

Retour sur scène par la porte du 35ème anniversaire de la chambre

Belle surprise que celle du retour sur la scène publique économique de la chambre tuniso-américaine. Une occasion pour fêter son 35ème anniversaire, vendredi 6 décembre, devant une belle assistance et se remémorer les circonstances de sa création racontées avec brio par Moncef Barouni, premier président de la chambre encouragé par le brillant diplomate et ancien ministre des Affaires étrangères Habib Ben Yahia.

Une chose est sûre : à l'AmCham, la démocratie n'est pas un vain mot, chaque mandat mené par une nouvelle ou nouveau président élu (e) a eu sa part de réalisations à travers des actions promotionnelles et d'information en faveur des entreprises pour faciliter leurs engagements dans un contexte de profondes mutations et défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics dans un pays ou dans l'autre. L'équipe, en place aujourd'hui, est jeune et elle vise avant tout le développement des échanges économiques entre la

Tunisie et les States. Le grand retour à la mission grandement économique de la chambre se fait, cette fois-ci, sous le mandat de Marouen Ben Jemaa, président de l'AmCham qui a insisté dans le discours célébrant le 35ème anniversaire de la chambre sur les relations anciennes entre les deux pays : "227 ans d'amitié, de partenariat et d'histoire, une relation bilatérale solide dans un monde confronté à nombre de défis".

Marouen Ben Jemaa a rappelé que le rôle de la chambre



Nomination

Abdelhamid Mnaja, ingénieur général, a été chargé des fonctions de président directeur général de la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE), en vertu du décret n° 2024-636 du 11 décembre 2024.

Le décret en question a été publié dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) n°150 du 13 décembre 2024.

gagnerait à perpétuer. Soit un retour assez gratifiant aux vieilles habitudes.

« La vie doit être vécue en regardant vers l'avenir, mais elle ne peut être comprise qu'en se retournant vers le passé. » une citation du théologien danois Soren Kierkegaard qui exprime bien l'orientation de l'AmCham conduite par Marouen Ben Jemaa qui a rappelé que le passé et l'avenir sont solidaires et que pour bien choisir son orientation dans le futur, se référer à l'histoire permet de choisir la bonne direction.

Bon anniversaire AmCham et que votre avenir soit plus prospère que votre passé.

Amel Belhadj Ali

était de stimuler les échanges commerciaux, d'attirer les investissements US, de soutenir l'entrepreneuriat et de mettre en avant l'axe culturel entre une puissance mondiale née au 18ème siècle et une civilisation qui date de 7 000 ans, berceau de grandes civilisations, dont celle carthaginoise, il y a plus de 3000 ans.

Les performances des échanges commerciaux se sont améliorées ces dernières années : "Selon les chiffres de la chambre pour 2023, la Tunisie a enregistré des exportations de 1935 millions de dinars contre des importations de 1992 millions de dinars. Les exportations de la Tunisie vers les États-Unis ont augmenté de 43 % entre 2022 et 2023, tandis que les importations sont restées stables à environ 2 milliards de dinars sur la même période".

Trop peu lorsque nous savons que les États-Unis première puissance économique mondiale avec un PIB de 29 168 milliards de dollars, soit près du quart du PIB mondial en 2024, sont l'un des plus grands marchés de consommation au monde. Un marché où la demande intérieure très importante attire des entreprises étrangères et qui peut offrir un grand potentiel pour les opérateurs nationaux évoluant dans des secteurs pouvant l'intéresser. "En regardant vers l'avenir, il est certain que les

opportunités de coopération sont illimitées. La révolution numérique, l'économie verte et la poussée vers le développement durable ont créé de nouveaux horizons de coopération" a déclaré le président de l'AmCham qui a assuré que la Chambre de commerce américaine en Tunisie œuvrera pour la stimulation de l'innovation et le raffermissement du partenariat entre les États-Unis et la Tunisie.

Joey Hood, ambassadeur US, invité bien évidemment à la fête, a déclaré que les États-Unis encouragent les projets dans les nouvelles technologies, le secteur automobile et ceux écoresponsables. Il s'est dit prédisposé à simplifier encore plus les procédures visant l'obtention d'un visa US, via l'AmCham, afin d'encourager les échanges économiques.

Rappelons qu'il fût un temps où l'AmCham organisait des dîners débats réguliers où étaient traités des sujets économiques en présence de hauts responsables du gouvernement tunisiens et des opérateurs américains et tunisiens. Ces dîners débats offraient l'occasion à tous les acteurs de mettre en avant les opportunités et de faire des propositions allant dans le sens du développement des relations commerciales entre les deux pays. Une tradition que la chambre AmCham actuelle



ATB

البنك العربي لتونس



كانك صاحب محل

تجاري ، أخلص بال TPE

وارجح

SEJOUR POUR DEUX



JCC 2024

Que retenir de l'ouverture des JCC 2024 ?

Le Théâtre de l'Opéra de Tunis, à la Cité de la Culture, a abrité, samedi soir, la cérémonie d'ouverture de la 35ème édition des Journées cinématographiques de Carthage (JCC).

Ce rendez-vous incontournable du cinéma arabe et africain ouvert sur le 7ème art mondial est de retour après l'annulation de l'édition précédente de 2023, en solidarité avec la Palestine. Organisés du 14 au 21 décembre 2024, les JCC se tiennent cette année dans un contexte national douloureux après la disparition d'une grande figure de la

scène artistique, l'acteur Fathi Haddaoui, décédé deux jours avant le début du festival.

Dédiée à la Palestine, la cérémonie d'ouverture a été placée sous un code vestimentaire formel et noir. Elle s'est déroulée en présence de la ministre des Affaires culturelles, Amina Srafi, et plusieurs invités du festival parmi les artistes tunisiens, arabes et africains.

L'actrice Souhir Ben Amara était la maîtresse de la cérémonie d'ouverture organisée dans la grande salle du Théâtre de l'Opéra. Le festival a accueilli

ses invités par des chansons engagées sur les causes humaines justes et les peuples opprimés.

L'Orchestre Symphonique tunisien, sous la baguette du maestro Fadi Ben Othman, et le Choeur de l'Opéra de Tunis, ont accompagné un tableau chorégraphique sur les causes humaines en plus d'une prestation du duo Nour et Selim Arjoun.

Le président du jury, Hany Abou-Assad, a déclaré ouverte la 35ème édition des JCC. Dans une courte intervention, il a rendu hommage à la mémoire de Fathi



Haddaoui, avant de lancer “ C’est une époque triste ce qui se passe en Palestine, au Liban, en Syrie, en Irak , au Yémen, au Soudan, en Libye.. ».

« Le monde est malheureusement entré dans l’ère de la médiocrité. Et pourtant, le chagrin demeure un catalyseur pour la créativité en vue de produire de l’art, du vrai art », a-t-il dit. Le réalisateur a adressé ses remerciements aux JCC, qualifiant «l’un des festivals les plus importants qui invite les véritables artistes pour lesquels l’art est une source d’espoir”.

Un vibrant hommage a été rendu à Fathi Haddaoui, acteur de théâtre, de cinéma et de télévision décédé, ce jeudi 12 décembre à l’âge de 63 ans ainsi qu’à Khemaïes Khayati, journaliste et critique de cinéma, décédé le 18 juin à l’âge de 77 ans.

L’actrice installée en Egypte Aicha ben Ahmed était à l’honneur par le comité d’Organisation des JCC présidé par le réalisateur Farid Boughedir, en lui décernant un Tanit d’honneur qui lui a été remis par le grand acteur Raouf Ben Amor.

Aicha ben Ahmed a rendu un vibrant hommage à Fathi Haddaoui qui bénéficie d’une grande notoriété au niveau national et arabe. “Monsieur Fathi Haddaoui est parti et va laisser une grande place chez

nous”, a-t-elle dit, émue, avant de continuer “s’il était toujours parmi nous, il aurait certainement été heureux et fier, car il était parmi les premiers artistes qui ont cru en moi”. Vêtue d’une simple robe noire, la comédienne a conclu son intervention, en rappelant le soutien énorme que l’acteur lui réservait.

Un hommage particulier a été rendu à la mémoire de Khemaïes Khayati, éminent critique de cinéma tunisien, dont l’œuvre a profondément marqué le paysage cinématographique national. Le festival décernera un prix portant le nom de Khemaïes Khayati et organise une exposition de photographies et une rencontre sur la critique cinématographique, en plus de la réalisation d’un court métrage intitulé "Khemaïes Khayati et les Journées du cinéma de Carthage".

Les cinémas palestinien, jordanien et Sénégalais qui sont au cœur d’un "Focus" étaient également à l’honneur. Un programme spécial intitulé "La Palestine au cœur des JCC" verra des projections en plein air et une rétrospective dédiée au réalisateur Hany Abou-Assad.

Les invités ont pu prendre connaissance des grandes lignes de la sélection officielle à travers des séquences sur les différentes sections compétitives et leurs

JO Paris 2024

En plus des succès sportifs et populaires, les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont été aussi une réussite financière, a annoncé le Comité d’organisation de cette compétition planétaire, qui clôt ses comptes sur un excédent de 26,8 millions d’euros.

Le Comité, qui présentait son bilan budgétaire à la veille de la tenue ce jeudi de son conseil d’administration, se félicite de ce résultat positif avec plus de 4,480 milliards d’euros de revenus pour environ 4,453 milliards de dépenses.

Les organisateurs attribuent cette performance notamment au succès populaire des Jeux, faisant état de 1,489 milliard d’euros de recette de billetterie (en y intégrant les 156 millions d’euros de revenus d’hospitalité), avec respectivement plus de 9,5 millions de billets vendus pour les Jeux olympiques et plus de 2,5 millions pour les paralympiques.

Il s’agit d’un chiffre considérable, qui traduit le mieux la réussite de Paris 2024...

jurys. Le festival propose une large sélection d'œuvres aux couleurs du monde, avec une forte participation du cinéma tunisien.

Cette édition prévoit la projection de 217 films issus de 21 pays dont 56 films en compétition officielle et 12 en compétition nationale. La sélection officielle est composée d'une compétition arabe et africaine et une nouvelle compétition nationale baptisée "Horizons du cinéma tunisien". La section compétitive Ciné-promesses est dédiée aux films d'écoles du cinéma arabes et africaines.

Deux sections ont été créées cette année, dont une section compétitive nationale pour longs et courts métrages de Fiction et Documentaires. "Carthage Extended" est une nouvelle section dédiée aux expériences immersives grâce à la réalité virtuelle, augmentée et mixte.

Les 15 films en lice pour les Tanits des JCC sont issus de 11 pays : Sénégal, Algérie, Cap Vert, Syrie, Nigéria, Liban, Palestine, Egypte, Maroc, Somalie et la Tunisie, représentée par 'Red Path' de Lotfi Achour, 'Mé El Aïn' de Meryam Joobeur, 'Aïcha' de Mehdi Barsaoui et 'Borj Roumi' de Moncef Dhouib.

Depuis la création des JCC en 1966, la Tunisie a remporté neuf fois, le Tanit d'Or, trophée

emblématique du festival. Le premier Tanit d'or a été attribué en 1976 au film "Les Ambassadeurs" de Naceur Ktari, et le plus récent, en 2019, remporté par le thriller "Noura rêve" de Hinde Boujemaa. Après la fin de la cérémonie, il y a eu la projection de "Upshot" (2024), court métrage fiction de la palestinienne Maha Haj et "Le Libérateur", long métrage libanais réalisé par l'Irakien Kaïs al-Zubaidi. Présenté en copie restaurée, ce film produit en 1987 est projeté en hommage posthume à son réalisateur, disparu le 1er décembre dernier, qui est l'une

des figures emblématiques du cinéma documentaire arabe.

Sur la place des théâtres, devant le Théâtre de l'Opéra, des morceaux du patrimoine musical tunisien et arabe ont été interprétés par la pianiste Zeineb Cherif. Elle a joué pour le chanteur tunisien disparu Hedi Jouini, la Diva libanaise Fayrouz, le pianiste et compositeur égyptien Omar Kayrat et son compatriote le grand chanteur disparu Abdelhalim Hafedh.

Fatma Chroudi - TAP

En bref

35e édition des Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) – Points essentiels

- **Dates :** Du 14 au 21 décembre 2024.
- **Lieu :** Théâtre de l'Opéra, Cité de la Culture, Tunis.
- **Contexte :** Retour après l'annulation de l'édition 2023, dédiée à la Palestine.
- **Ouverture :** Hommage à Fathi Haddaoui (décédé le 12 décembre) et Khemaïes Khayati.
- **Chiffres clés :**
 - **217 films, 21 pays** représentés, **56 en compétition officielle**.
 - **Nouvelle section :** «Horizons du cinéma tunisien».
- **Moments forts :**
 - Discours du président du jury, Hany Abou-Assad : "Le chagrin demeure un catalyseur pour la créativité."
 - **Focus spécial :** Cinémas palestinien, jordanien et sénégalais.

Un festival qui célèbre la diversité et l'engagement artistique.

Un Chapiteau de Cirque 100% Tunisien

Une Première dans le Monde Arabe



Dans un événement culturel inédit, le tout premier chapiteau de cirque itinérant, entièrement fabriqué en Tunisie et qui représente une première dans le monde arabe, sera inauguré le 20 décembre 2024 sur la place Miami à Mourouj 1 (gouvernorat de Ben Arous) avec une série de spectacles de cirque contemporain (sans animaux), qui se poursuivra jusqu'au 5 janvier 2025.

Entièrement conçu et réalisé par des Tunisiens, ce chapiteau unique a été développé par le grand cirque de Tunis, la compagnie "Papa Rouni Arts du Cirque", en collaboration avec des ingénieurs et des techniciens tunisiens.

Avec une hauteur de 12 mètres et une capacité d'accueil pour environ 600 spectateurs, le chapiteau est équipé des

dernières technologies en matière d'éclairage et de sonorisation, en vue d'offrir une expérience visuelle et sonore optimale. Les spectacles de cirque contemporain, loin des formes traditionnelles, mettront en valeur des performances d'acrobatie, des prouesses de jongleurs et des numéros aériens accompagnés d'effets visuels saisissants.

"Papa Rouni Arts du Cirque" ambitionne de faire de ce projet un tournant majeur pour les arts du cirque contemporain en Tunisie.

L'accent est mis sur la création d'un contenu artistique entièrement tunisien, allant de la conception à la production, pour offrir une expérience unique au public tunisien et arabe.

Créé en 2008 par trois amis passionnés de cirque, Paparouni Circus était un collectif d'artistes très actif dans la sphère culturelle tunisienne pour devenir en 2013 officiellement la première compagnie en Tunisie qui a pour objet l'art du cirque.



LES ARTS
PLASTIQUES
VOLUME I
**LA MEMOIRE
ARTISTIQUE
EN TUNISIE
ET L'AVENEMENT
DE LA MODERNITE**
ESTHETIQUES
ET CULTURELS

Les arts plastiques en Tunisie

Un ouvrage scientifique explore les générations et enjeux esthétiques

"Les arts plastiques en Tunisie : parcours de générations et enjeux esthétiques et culturels" est un nouveau livre à vocation scientifique et culturelle composé de quatre volumes, réalisé sous la direction de l'artiste plasticien Sami Ben Ameer.

"La mémoire artistique en Tunisie et l'avènement de la modernité" (Volume 1, 132 pages en français et 147 pages en arabe) et "Les pionniers et les groupes artistiques" (Volume 2, 200 pages en français et 292 pages en arabes) sont les deux premiers

volumes de ce nouvel ouvrage en grand format paru en version arabe et française, richement illustrés de photos d'œuvres d'art. Nouvellement édité (décembre 2024) par l'Université de Tunis (Département des recherches, édition et bibliographie de la Faculté des sciences humaines et Sociales de Tunis), l'ouvrage a été présenté par l'auteur, professeur émérite de l'Université de Tunis et artiste plasticien Sami Ben Ameer lors d'une rencontre tenue jeudi, au Centre culturel et Social de l'Université de Tunis, à Montfleury, en présence d'une

pléiade d'intervenants ayant contribué à l'élaboration de cet opus.

Résultat d'un long travail qui s'est étalé sur plus de cinq ans, le livre tire son origine du colloque sur "Les arts plastiques en Tunisie : parcours de générations et enjeux esthétiques et culturels" », tenu, en octobre 2019, à l'occasion de la célébration du centenaire de l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Tunis (ISBAT). Dans l'introduction, l'auteur mentionne que "notre mémoire dans les arts plastiques mérite



Logements

d'être préservée afin qu'elle soit une source pour les générations futures de chercheurs pour leurs recherches académiques et scientifiques".

Parmi les quatre chapitres du livre, trois sont consacrés aux interventions scientifiques dans le colloque de 2019, et aux témoignages recueillis auprès des artistes plasticiens, des galeristes et des responsables contemporains des années 50, 60 et 70. "Quoique subjectifs, les témoignages constituent le point de départ pour le chercheur et une matière sur laquelle il pourrait conduire ses recherches".

Les quatre volumes du livre sont d'ordre chronologiques: le premier couvre la période du 19ème siècle jusqu'au début du 20ème siècle. Le deuxième volume couvre la période des années 30 à jusqu'à celle des années 60, alors que le troisième est consacré aux années 70 et 80. Le quatrième volume est quant à lui réservé à deux décennies, celles des années 90 et du début du 21ème siècle.

Parlant du livre, l'auteur a relevé qu'il lui a permis de "découvrir une grande richesse dans les archives et des noms qui ont été complètement effacés et enterrés", a-t-il avancé.

Il a d'autre part évoqué la grande contribution des critiques et

des journalistes qui ont écrit sur l'histoire et les pionniers des arts plastiques en Tunisie, citant notamment le journaliste disparu Bady Ben Naceur.

Présent à la rencontre, le président de l'Université de Tunis Slim Driss a relevé que cet ouvrage à vocation scientifique et de recherche est d'un apport précieux pour la bibliothèque artistique et académique. L'Université, a-t-il ajouté œuvre actuellement à la finalisation de ce projet exceptionnel en vue de la publication des troisième et quatrième volumes avec pour ambition de renforcer son rayonnement dans les milieux académiques à l'échelle nationale, régionale et internationale.

Le livre est distribué gratuitement dans les établissements académiques et culturels dont les Universités et les bibliothèques ainsi que les ministères et autres institutions spécialisées. Dans une prochaine étape, une plateforme virtuelle sera mise en place par l'ISBAT et sera accessible au grand public, notamment aux chercheurs et passionnés de l'histoire des arts plastiques. Cette plateforme devra permettre de mettre à jour le contenu proposé aux lecteurs à travers des recherches plus approfondies sur l'histoire de l'art en Tunisie.

Les besoins en logements en Tunisie devraient atteindre au moins 17 mille hectares, d'ici 2030, a déclaré la ministre de l'équipement, Sarra Zaâfarani Zanzari, annonçant que l'Agence Foncière d'Habitation (AFH) a programmé ses projets pour couvrir 56% de la demande totale.

La ministre a rappelé que 10 % de la population ont bénéficié du produit de l'AFH. Et de préciser que plus de 8000 ha ont été aménagés et plus de 240 mille logements ont été construits sur plus de 430 lotissements.

Elle a noté que l'Agence a joué un rôle en matière d'appui au logement social en mettant à la disposition du programme spécifique de logement social initié par l'État des terrains d'une superficie d'environ 35 ha pour équiper 749 lotissements répartis sur les différents gouvernorats de la République.

Selon la ministre, dans le cadre du rôle social de l'Etat, le département ministériel a mis en place des mécanismes juridiques pour booster les investissements dans les secteurs du logement et de l'immobilier en incluant des dispositions dans le décret no 68 du 19 octobre 2022 sur la réglementation des dispositions visant à renforcer l'efficacité lors de la réalisation des projets publics.



AVC

Quels sont les défis de la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux en Tunisie ?

L'institut national de neurologie Mongi Ben Hamida à Tunis enregistre chaque année 3 mille nouveaux cas d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) a souligné la cheffe de service de neurologie Samia Ben Sassi.

Elle a indiqué dans une déclaration à la TAP, au cours d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration du 50ème anniversaire de la création de cet institut, que ce chiffre "est très élevé" soulignant que la propagation des AVC en Tunisie est due principalement

au vieillissement de la population vu que cette maladie touche essentiellement les personnes âgées.

La cheffe de service de neurologie a évoqué la prédominance de la maladie de Parkinson en Tunisie en raison d'une anomalie

généétique étant donné qu'entre 30 et 40% des cas sont liés aux facteurs héréditaires, indiquant que cette pathologie touche 31% des personnes âgées de plus de 60 ans.

🔴🔴 Chaque année, l'Institut Mongi Ben Hamida enregistre 3 000 nouveaux cas d'AVC, un chiffre alarmant

"L'institut national de neurologie Mongi Ben Hamida bénéficie d'un rayonnement à l'échelle régionale et internationale grâce à ses réalisations scientifiques et ses réussites médicales, dont notamment la découverte de 20 pathologies neurologiques héréditaires" a-t-elle précisé.

De son côté, la directrice générale de l'institut national de neurologie Naziha Hameidi Mahfoudh a souligné que cet institut qui a été fondé en 1974, regroupe des spécialités rares à l'échelle nationale telles que les maladies neurologiques, la réanimation et l'anesthésie et fournit les services de radiologie, les analyses biologiques.

Cet institut accueille chaque année environ 70 mille patients en consultations externes et 5500 en hospitalisation avec une capacité de 136 lits.

Pour sa part, le directeur de la santé, Abderrazek Bouzouita a souligné que la célébration du 50ème anniversaire de la création de l'institut national de neurologie illustre les nombreuses réussites en Tunisie dans le secteur médical en général et dans les secteurs de la recherche et de la formation en particulier.

Il a insisté sur l'importance de la mise en œuvre du programme national pour la prévention et le traitement des accidents vasculaires cérébraux et la sensibilisation aux premiers signes de l'AVC.

🔴🔴 La maladie de Parkinson touche 31 % des personnes âgées de plus de 60 ans en Tunisie

Bouzouita a ajouté que l'État s'emploie à promouvoir le secteur de la santé, notamment en ce qui concerne les maladies neurologiques à travers la modernisation des équipements, la formation des médecins pour permettre aux patients de poursuivre leurs traitements en Tunisie.



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

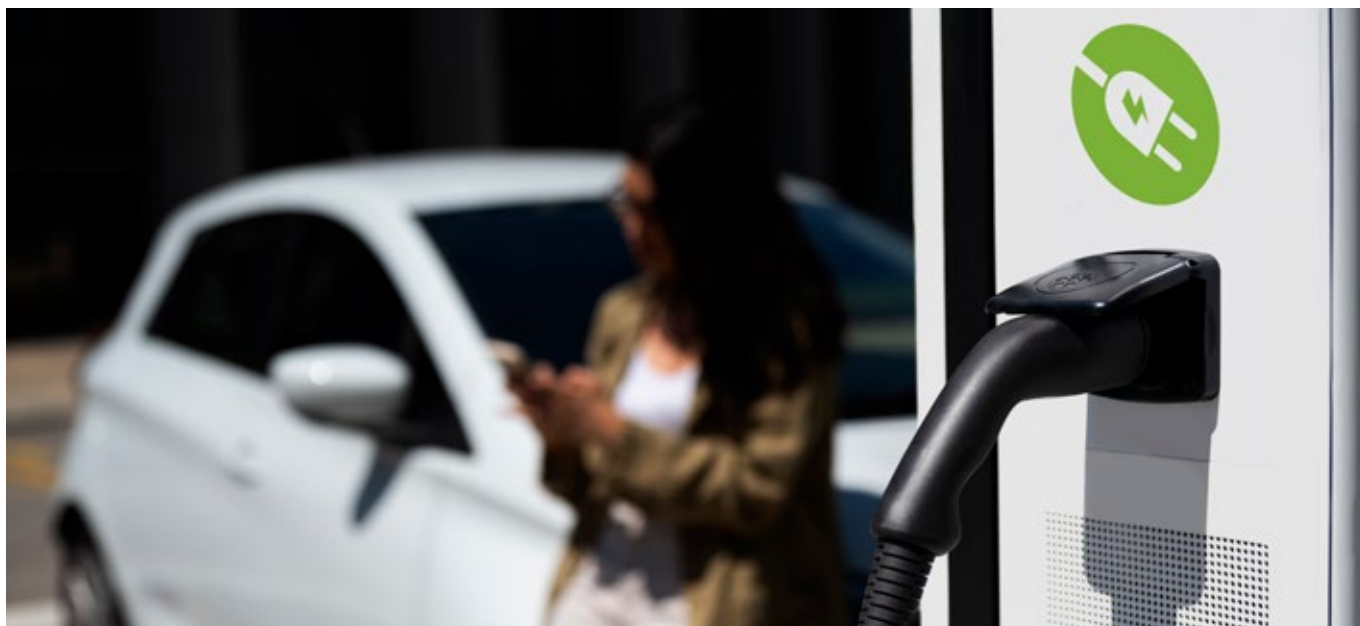
+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



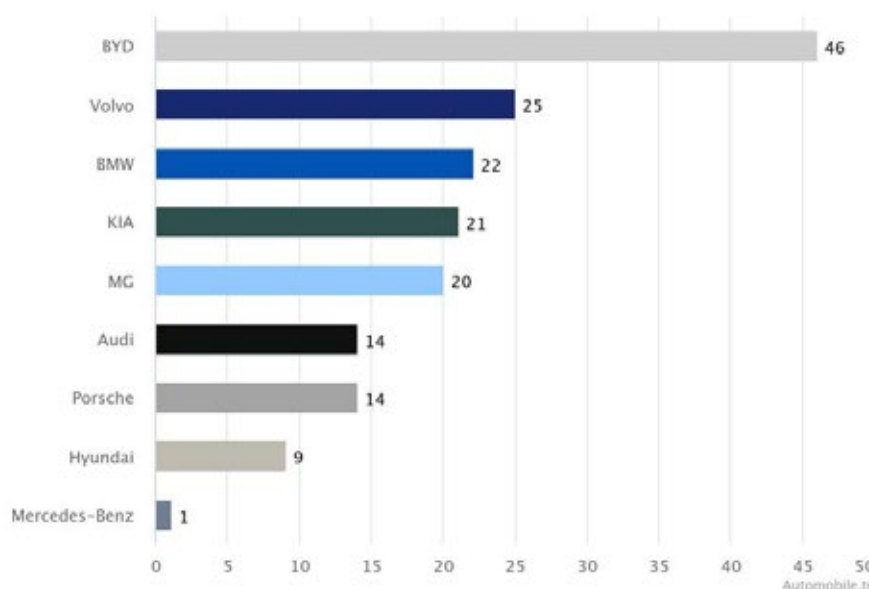


Voitures électriques
**une progression notable
 des immatriculations en Tunisie**

En Tunisie, le marché des voitures électriques enregistre une nette progression, avec une domination de BYD avec 46 unités vendues, suivi par Volvo (25) et BMW (22). Ce succès illustre l'attractivité croissante des modèles électriques alliant performance et compétitivité. D'autres acteurs comme Kia (21) et MG (20) renforcent également la présence des marques internationales sur ce segment prometteur.

L'essor de ces véhicules est soutenu par l'installation progressive d'infrastructures de

recharge et des initiatives pour encourager leur adoption.





Le Guide
2024

Épargne retraite

Placements

Épargne

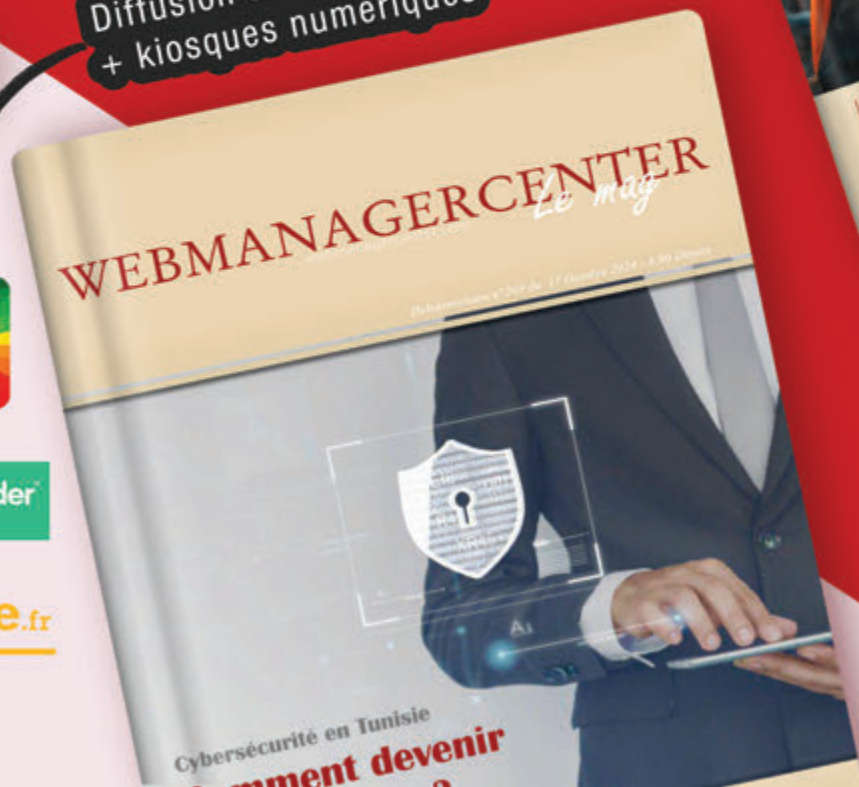
hebdomadaire

WMC Le Mag

Diffusion abonnés
+ kiosques numériques



ePresse.fr





«Réveillon» nous !

Quand j'ai vu des compatriotes bien de chez nous charger un sapin dans leur malle, je les ai regardés ébahie, parce qu'à ma connaissance le Père Noël partait de la Laponie pour aller voir naître

le divin enfant, et n'est pas passé par chez nous sur son chemin, ça se saurait au moins ; déjà à l'époque, il évitait soigneusement les pays du tiers monde ou il les survolait ...

Mais que voulez-vous, on apprend tous les jours, au moins ça me console de savoir qu'il y a des gosses qui vont recevoir des cadeaux de Noël, vous me direz qu'il y en a qui attendent le Père

Noël tous les jours et il ne passe jamais ; mais que voulez-vous que j'y fasse, ceux-là ils sont nés là où il ne faut pas ou ils ne sont pas nés là où il faut, tout devient un problème de couche ...

Et quelques jours plus tard rebelote ; c'était difficile de trouver un article à lire dans mon journal tant il était bardé d'annonces aussi fabuleuses les unes que les autres : des dîners de réveillons fantastiques, des chanteurs étoilés, des soirées famineuses, il y en a même qui, par transparence, vous affichent le menu dans ses moindres détails ; des noms à coucher dehors par ce froid d'hiver, moi que ma mère n'a nourrie que de couscous, chakchouka ; parfois de mermez et de mloukhia ...

Et c'est incroyable que ces fêtes de fin d'année mobilisent comme artistes, et avec tout le respect que je dois à cette noble profession, à qui je dois le plus profond respect –un pays sans artistes, c'est comme un désert sans oasis–, je me demande que faisaient tous ces gens le reste de l'année dont beaucoup, malheureusement, sont des inconnus et retourneront dans l'oubli le temps d'une soirée.

Quant au menu, les noms tarabiscotés vous donnent l'eau à la bouche et, semble-t-il, comme cela arrive souvent, les plats

annoncés sont comme certaines promesses électorales ...

J'ai oublié l'essentiel, le prix qui, s'il est annoncé, n'inclut pas ça, n'inclut pas ceci ; et un calcul rapide montre qu'un couple que cela tente peut y laisser l'équivalent de 1 à 2 SMIG dans une soirée où on ne sait pas si on enterre l'année qui passe ou celle qui naît.

Enfin et je ne pourrai pas terminer ce papier sans rendre un vibrant hommage aux forces de l'ordre qui, vigilantes sur les routes, eux, fêtent dans le froid la nouvelle année à surveiller les chauffards et les autres et ceux qui, en fin de soirée, auront vidé leurs poches ; dépensent leur argent et remplissent leur panse ...

Heureusement que la fête du nouvel an ne dure qu'un seul jour et quand est-ce qu'on a va organiser tout ça, et pourquoi sur chaque menu ne pas retenir cinq cents millimes ou un dinar pour les œuvres de la police et ceux de la Garde nationale qui veillent sur vous messieurs les réveillonneurs ?

Par Ibtissem

(30 décembre 2005)



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

SMIG

(A compter du 1er janvier 2025)

Décret n° 2024-419 du 9 juillet 2024, fixant le salaire minimum interprofessionnel garanti dans les secteurs non agricoles régis par le code du travail.

Article premier - Le montant du salaire minimum interprofessionnel garanti dans les secteurs non agricoles pour les travailleurs des deux sexes âgés de 18 ans au moins est fixé comme suit :

2) A compter du 1er janvier 2025 :

- Pour les salariés payés au mois :
 - Régime de 48 heures par semaine : 528.320 dinars
 - Régime de 40 heures par semaine : 448.238 dinars
- Pour les salariés payés à l'heure :
 - Régime de 48 heures par semaine : 2.540 dinars
 - Régime de 40 heures par semaine : 2.586 dinars.

Le salaire minimum interprofessionnel garanti dans les secteurs non agricoles tel que fixé ci-dessus comprend l'indemnité complémentaire provisoire dans les secteurs non agricoles régis par le code du travail, instituée par le décret n° 81-437 du 7 avril 1981, et majorée par le décret n° 82-501 du 16 mars 1982 susvisé.

Art. 2 - Les travailleurs rémunérés à la tâche, à la pièce ou au rendement et qui, en contrepartie du rendement normal, perçoivent un salaire égal au

salaire minimum interprofessionnel garanti, bénéficient d'une majoration de salaire selon un montant leur permettant, en contrepartie du rendement normal, de percevoir le salaire minimum interprofessionnel garanti, tel que fixé à l'article premier du présent décret.

Art. 3 - Les jeunes travailleurs âgés de moins de 18 ans ne peuvent en aucun cas percevoir un salaire inférieur à 85% de celui du travailleur adulte.

Art. 4 - Ne peuvent bénéficier de l'augmentation de salaire découlant de l'application du présent décret, les travailleurs dont le salaire global - salaire de base, primes et indemnités habituellement servis - est égal ou supérieur au salaire global auquel a droit le travailleur payé au salaire minimum interprofessionnel garanti.

SMAG

(A compter du 1er janvier 2025)

Décret n° 2024-420 du 9 juillet 2024, fixant le salaire minimum agricole garanti

Article premier - Le montant du salaire minimum interprofessionnel garanti dans les secteurs non agricoles pour les travailleurs des deux sexes âgés de 18 ans au moins est fixé comme suit :

Article premier - Le salaire minimum agricole garanti est fixé pour les travailleurs des deux sexes âgés de 18 ans au moins comme suit :

- 18.904 dinars par journée de travail effectif à compter du 1er mai 2024.

- **20.320 dinars par journée de travail effectif à compter du 1er janvier 2025.**

Art. 2 - Il est octroyé aux travailleurs agricoles spécialisés et qualifiés une prime dénommée « prime de technicité » dont le montant est uniformément fixé, quelque soit l'ancienneté du travailleur, comme suit :

- Pour les travailleurs spécialisés :

- 1.008 dinars par journée à compter du 1er mai 2024.

- **1.084 dinars par journée à compter du 1er janvier 2025.**

- Pour les travailleurs qualifiés :

- 1.896 dinars par journée à compter du 1er mai 2024.

- **2.038 dinars par journée à compter du 1er janvier 2025.**

Cette prime s'ajoute au montant du salaire minimum agricole garanti, et ce pour chaque journée au cours de laquelle le travailleur accomplit un travail nécessitant une spécialisation ou une qualification.

Art. 3 - Les travailleurs rémunérés à la tâche, à la pièce ou au rendement et qui, en contrepartie du rendement normal, perçoivent un salaire égal au salaire minimum agricole garanti, bénéficient d'une majoration de salaire selon un montant leur permettant, en contrepartie du rendement normal, de percevoir le salaire minimum agricole garanti, tel que fixé aux articles premier et 2 du présent décret.



Fonds Propres

Les **fonds propres** représentent les ressources financières détenues par une entreprise, après déduction de l'ensemble de ses dettes. Ils constituent la **base financière** sur laquelle repose la solidité de l'entreprise, reflétant sa capacité à investir, à financer ses activités et à absorber d'éventuelles pertes.

Concrètement, les fonds propres regroupent :

- **Le capital social** : les apports des actionnaires ou associés.
- **Les réserves** : bénéfiques non distribués et mis en réserve pour renforcer l'entreprise.
- **Le résultat net** : bénéfice ou perte de l'exercice en cours.

Les fonds propres témoignent de la **santé financière** d'une entreprise. Plus ils sont élevés, plus l'entreprise est considérée comme solide et capable de faire face à ses obligations sans dépendre excessivement des financements externes. Ils jouent également un rôle clé dans la **confiance des investisseurs**

et des créanciers, car ils assurent une meilleure couverture des risques.

En résumé, les fonds propres sont un véritable baromètre de la stabilité et de la pérennité financière d'une entreprise.

Besoins en Fonds de Roulement (BFR)

Les **besoins en fonds de roulement (BFR)** désignent le montant nécessaire pour financer les décalages entre les **encaissements** et les **décaissements** liés aux activités courantes d'une entreprise. En d'autres termes, il s'agit des ressources requises pour couvrir les dépenses (achats, stocks, créances clients) avant de recevoir les paiements des clients.

Le BFR est influencé par trois éléments principaux :

- **Les stocks** : biens achetés ou produits en attente de vente.

- **Les créances clients** : factures émises mais non encore réglées.
- **Les dettes fournisseurs** : sommes dues aux fournisseurs mais pas encore payées.

Pour calculer le BFR :

$$\text{BFR} = \text{Stocks} + \text{Créances clients} - \text{Dettes fournisseurs}$$

Un BFR **positif** indique que l'entreprise doit mobiliser des ressources financières pour combler ces décalages. À l'inverse, un BFR **négatif** signifie que l'entreprise dispose de fonds suffisants pour financer son cycle d'exploitation.

Maîtriser son BFR est essentiel pour garantir la liquidité de l'entreprise et éviter les tensions de trésorerie. Une gestion efficace passe par :

- La réduction des **délais de paiement des clients**.
- L'optimisation des niveaux de **stocks**.
- La négociation de **délais de paiement fournisseurs** plus longs.

En somme, le **BFR** reflète les besoins financiers à court terme et constitue un indicateur clé de la **gestion opérationnelle** d'une entreprise.

Kiosque Numérique

HORS-SÉRIES



LEMAG

WEBMAG



REVUES, ÉTUDES
ET DOCUMENTS



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

إننت أقوى

La force d'une entreprise en pleine croissance réside dans ses partenaires de confiance

Attijari bank est votre soutien inconditionnel à chaque étape de votre voyage entrepreneurial.

À Attijari bank, nous comprenons les défis auxquels toutes les petites et moyennes entreprises sont confrontées. C'est pourquoi nous nous engageons à être là pour vous avec des solutions adaptées et un accompagnement personnalisé. Nous vous offrons des formations gratuites, un réseau solide pour le networking, et surtout, une épaule sur laquelle vous pouvez compter.

www.attijaribank.com.tn